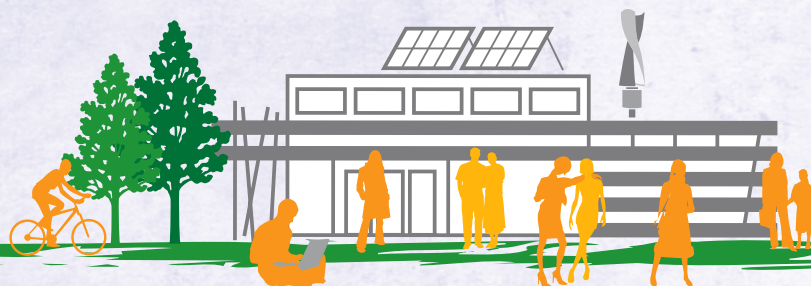




Lancer l'Opération



Sommaire Lancer l'Opération

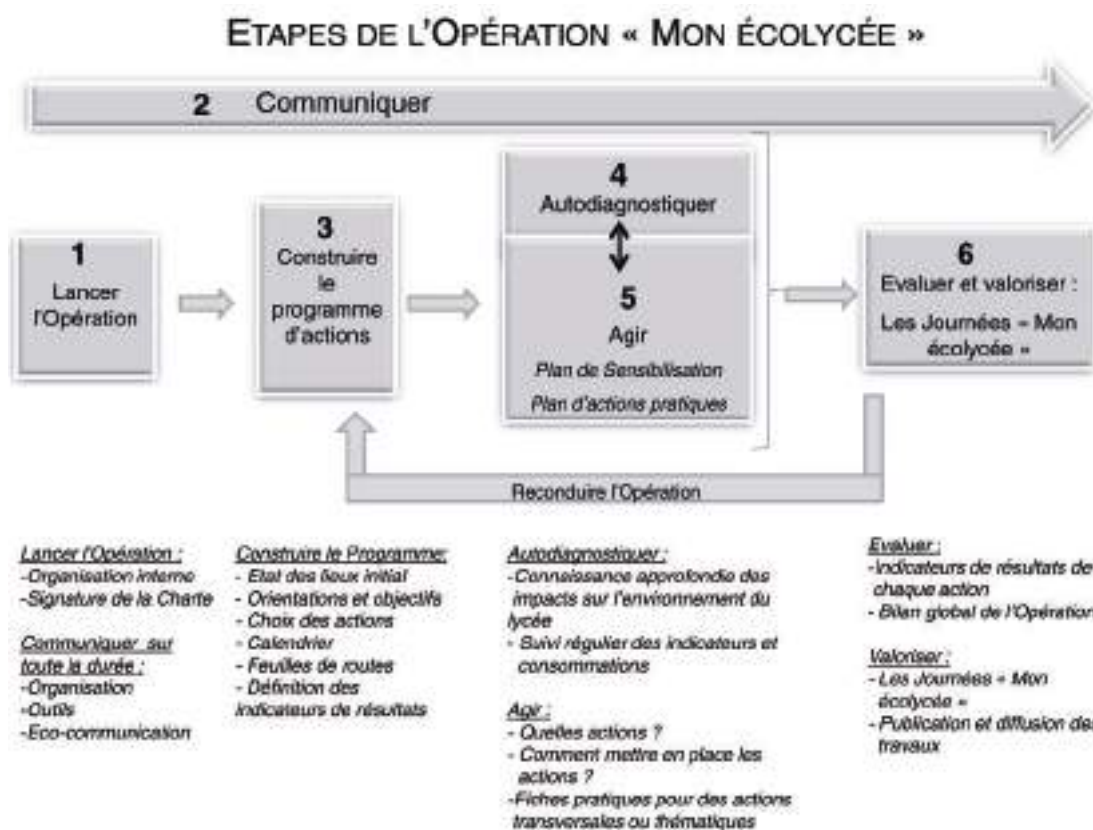
	Etapes de l'Opération « Mon écolycée ».....	fiche 1
	Organisation interne transversale.....	fiche 2
	Rôle de chaque acteur.....	fiche 3
	Le Comité « Mon écolycée ».....	fiche 4
	Les Groupes thématiques.....	fiche 5
	Les personnes ressources (à l'usage des lycéens).....	fiche 6
	Le rôle d'un coordinateur du projet (à l'usage des lycéens).....	fiche 7
	Lettres de missions.....	fiche 8
	Fiche d'inscription.....	fiche 9
	Signer la Charte d'engagement.....	fiche 10
	Le réseau « Mon écolycée ».....	fiche 11
	La charte d'engagement.....	fiche 12
	Développer les partenariats avec les structures externes.....	fiche 13
	Liste des coordonnées des partenaires et lien internet.....	fiche 14





Etapes de l'Opération « Mon écolycée »

Six étapes au rythme de l'engagement des lycées.



Chaque lycée va s'investir de manière différente dans l'Opération « Mon écolycée » en fonction des ressources disponibles en interne. Ce Guide a été conçu pour s'adapter aux besoins de chacun.

Etapes de l'Opération « Mon écolycée ».

1 - Lancer l'Opération : se concerter, s'organiser et signer la charte

Le proviseur porte l'Opération auprès de la communauté lycéenne. Les deux étapes ci-dessous marquent le lancement de l'Opération « Mon écolycée » :

- la concertation et l'organisation interne,
- la signature de la charte d'engagement volontaire par le lycée.

L'Opération démarre par une concertation interne avec les principales personnes-ressources du lycée, qui aboutit à la mise en place d'une organisation interne transversale en « mode projet ». Une fois les parties prenantes mobilisées, le proviseur manifeste l'engagement de son établissement dans l'Opération « Mon écolycée » via la signature de la charte.





Etapes de l'Opération « Mon écolycée »

2 - Communiquer

Le Plan de Communication a pour objectif de faire connaître l'Opération « Mon écolycée » à l'ensemble des acteurs du lycée, de diffuser les résultats de l'Autodiagnostic et de susciter l'implication de tous dans le dispositif. Le Plan de Communication utilise tous les vecteurs médiatiques disponibles dans le lycée.

3 - Réaliser l'Etat des lieux initial et construire le Programme d'actions « à la carte »

L'Etat des lieux initial est qualitatif, simple à réaliser et dégage les 1^{res} grandes orientations de l'Opération pour permettre la construction du Programme d'actions.

A partir de l'Etat des lieux initial et de la concertation, le Comité « Mon écolycée » procède à la construction du Programme d'actions. La mise en place de l'Autodiagnostic approfondi prenant du temps, il est possible de construire et démarrer un 1^{er} Programme d'Actions en même temps que l'Autodiagnostic. Le Programme d'actions pourra être adapté ultérieurement en fonction de l'analyse faite lors de l'Autodiagnostic. Construit en interne, ce Programme d'actions « à la carte » intègre les spécificités et contraintes du lycée. L'étape de construction du Programme d'actions précède le passage à l'action.

4 - Autodiagnostiquer

L'Autodiagnostic approfondit l'Etat des lieux initial et suit les progrès réalisés. C'est une composante importante du processus d'information, de réflexion et de concertation.

Cet Autodiagnostic identifie les impacts environnementaux des activités du lycée et dégage les axes de progrès à mettre en œuvre en interne dans les cinq thématiques « Mon écolycée ».

Il permet de suivre les améliorations obtenues grâce à des indicateurs mis en place dès le début de l'Opération. Ses conclusions sont valorisées lors des « Journées Mon écolycée ».

5 - Agir

Plan de Sensibilisation

- Le Plan de sensibilisation est l'un des piliers de l'Opération. Il s'agit d'élaborer des animations de sensibilisation à destination de l'ensemble des acteurs du lycée. L'objectif est de susciter les réflexions et de les inciter à adopter des gestes et comportements respectueux de l'environnement dans leur quotidien (au lycée, à domicile, lors des activités de loisirs, dans leur vie sociale et leurs choix de déplacements...).

Plan d'Actions pratiques

- Le Plan d'Actions pratiques est complémentaire aux Plans de Sensibilisation et à la Communication. Il s'agit de privilégier ce qui est du domaine d'actions du lycée : modification des comportements, politique d'achats, fonctionnement des installations, choix de mobilité durable...





Etapes de l'Opération « Mon écolycée »

6 - Evaluer et Valoriser : « Les Journées Mon écolycée »

A l'issue de l'Opération, l'objectif est d'en évaluer la pertinence et les résultats à partir d'indicateurs prédéfinis dans le Programme d'actions.

Le Bilan de l'Opération a plusieurs objectifs :

- d'une part : évaluer les résultats obtenus concernant les impacts environnementaux du lycée, les eco-gestes et bonnes pratiques, la mobilisation de la Communauté lycéenne...
- d'autre part : poursuivre ou reconduire l'Opération en réorientant le Programme d'actions, en communiquant différemment, en répartissant les tâches autrement, en élargissant le champ thématique...

Les « Journées Mon écolycée » sont un élément fédérateur de l'Opération car elles permettent de valoriser les actions et travaux de manière festive. Prévues dès le début du projet, elles permettent de se fixer un objectif annuel pour montrer l'aboutissement des efforts menés toute l'année.

Opération « Mon écolycée » simplifiée :

Si les premières campagnes de communication ne permettent de constituer qu'une équipe réduite de personnes prêtes à s'investir, il est possible d'agir et d'utiliser ce Guide « Mon écolycée » de manière simplifiée. L'Organisation interne se fait de manière plus informelle et l'accent est mis sur la réalisation de quelques actions simples à hauteur des moyens humains disponibles. Les actions décrites dans la partie « Agir » du Guide peuvent être mise en œuvre individuellement sans passer obligatoirement par toutes les étapes préliminaires.

Par exemple, une Opération « Mon écolycée » simplifiée peut s'articuler autour de programmes « allégés » comme ceux décrits ci-dessous.

Autodiagnostic simplifié + exposition :

- recensement des appareils électriques du lycée et de leur consommation,
- exposition sur les résultats trouvés.

Ou encore, Campagne de Sensibilisation sur une thématique :

- exposition sur le tri des déchets,
- conférence sur le compostage,
- projection débat autour d'un film sur la thématique des déchets,
- mise en place du tri du papier dans les salles de classe.

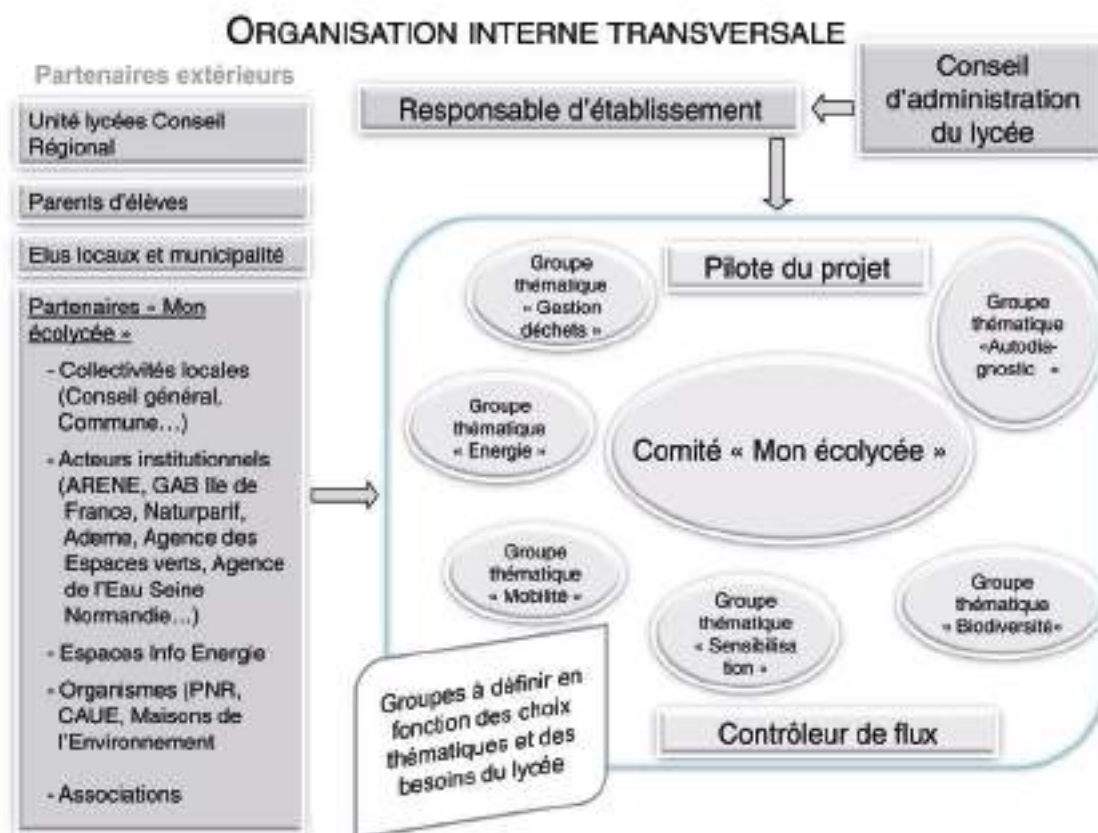


Lancer l'Opération • fiche 1 suite



Organisation interne transversale

Un des facteurs de succès de l'Opération est l'implication de personnes-ressources de toutes les catégories d'acteurs de votre lycée.



La mise en place de l'Opération « Mon écolycée » s'appuie sur l'adhésion de plusieurs personnes-ressources au sein du lycée. L'organisation transversale implique toutes les catégories d'acteurs du lycée. Cette organisation « en mode projet » permettra la mobilisation de moyens humains et matériels pour réaliser les différentes étapes de l'opération : la Concertation, la Communication, l'Etat des lieux, la Construction du Programme d'actions, l'Autodiagnostic, le Passage à l'action avec la Sensibilisation et la mise en œuvre d'Actions pratiques et enfin l'Evaluation.

Les acteurs de la mise en œuvre

Il s'agit donc concrètement de désigner un Pilote du projet, un Contrôleur de flux, et de constituer, au sein du lycée, un Comité « Mon écolycée » ainsi que des Groupes thématiques de mise en œuvre.

- pilote du projet
- contrôleur de flux
- Comité « Mon écolycée » constitué de représentants :
 - de la direction,
 - du personnel administratif,
 - du personnel technique,
 - du corps enseignant,
 - des documentalistes,
 - des élèves.



Rôles de chaque acteur





Organisation interne transversale

Trois lettres de missions-types sont disponibles dans la Boîte à outils sur le CD-Rom :



Lettres
de mission

- Lettre de mission Pilote de projet
- Lettre de mission Contrôleur de flux
- Lettre de mission Référents de Groupes thématiques

Constitution du Comité « Mon écolycée »

La constitution du Comité « Mon écolycée » pourra se faire au cours d'une réunion de présentation du projet par le proviseur à destination du personnel administratif et technique, des enseignants et des représentants des élèves. Il est indispensable qu'au moins une personne de chaque catégorie soit associée au Comité « Mon écolycée » afin de pouvoir s'appuyer sur l'ensemble des compétences internes du lycée.

Constitution des Groupes thématiques



Etat des lieux



Fiche
d'inscription

Suite à l'Etat des lieux réalisé par le Comité « Mon écolycée » (cf : Intercalaire 3) et au choix des thématiques prioritaires du lycée, une information globale sur l'Opération vis-à-vis de l'ensemble du lycée pourra être diffusée afin de solliciter des personnes ressources volontaires pour la constitution des Groupes thématiques (sous forme d'Appel à candidature). Les référents des Groupes pourront être élus lors de la 1^{re} réunion des personnes inscrites dans les Groupes thématiques.



Le bon réflexe

Il est important que des classes de niveaux différents soient représentées afin qu'il y ait une continuité d'une année sur l'autre lors du renouvellement des représentants des élèves. Une représentation de la diversité des filières d'enseignement parmi les élèves est également préférable.

RETOUR D'EXPERIENCES

Dans les 4 lycées ayant participé à une expérience de maîtrise de l'énergie en 2007, les pilotes du projet étaient respectivement une gestionnaire administrative, un responsable technique et deux enseignants.



Fiches « Mise en œuvre » :

- Rôles de chaque acteur
- Le Comité « Mon écolycée »
- Les Groupes thématiques.
- Les personnes ressources
- Le rôle d'un coordinateur



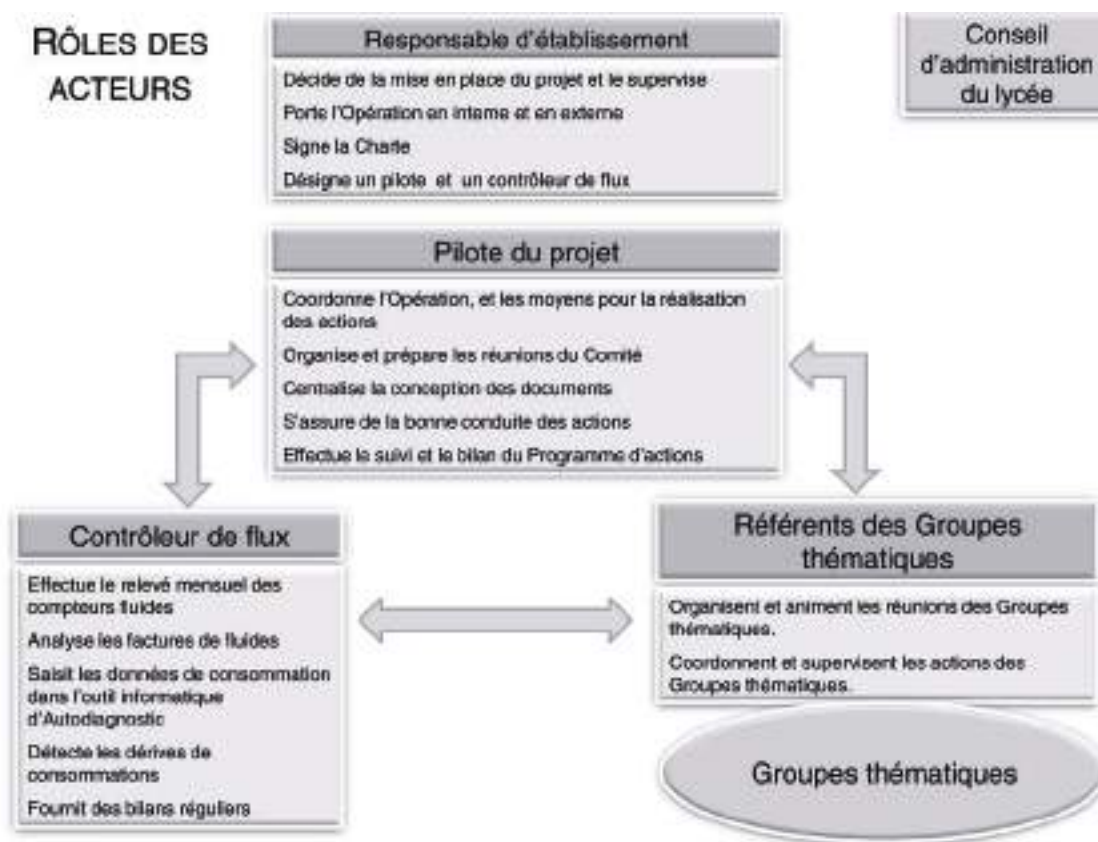
Fiches « Boîte à Outils » :

- Lettres de mission
- Fiche d'inscription



Rôles de chaque acteur

Pour une organisation efficace, le rôle de chacun doit être défini avec précision.



Provisur

En accord avec le conseil d'administration, le proviseur décide de la mise en place du projet. Il porte l'Opération en interne (en tant que superviseur) et en externe (relation avec les partenaires, porte-parole devant la presse...). Il lance le projet en assistant à la première réunion du Comité « Mon écolycée ». En formalisant son accord lors de la signature de la charte, il soutient le projet en y consacrant les moyens nécessaires : par exemple en aménageant des plages horaires pour favoriser la collaboration des acteurs.

Le bon réflexe

Le proviseur valorisera d'autant plus cette Opération s'il l'intègre au projet d'établissement présenté au conseil d'administration. Cette intégration permettra également de pérenniser le projet.





Rôles de chaque acteur

Pilote du projet

Sous l'autorité du proviseur, le Pilote du projet :

- constitue le lien entre le proviseur, le Comité « Mon écolycée » et les Groupes thématiques,
- coordonne l'Opération, et les moyens pour la réalisation des actions avec les différents services et personnes-ressources,
- organise et prépare les réunions du Comité « Mon écolycée »,
- centralise la conception des documents de l'Opération,
- s'assure de la bonne conduite des actions,
- effectue le suivi et le bilan du Programme d'actions.

Le Pilote est une personne motivée et communicatrice qui s'intéresse aux thématiques « Mon écolycée » et souhaite s'investir dans l'Opération. Il organise la prise de décisions et possède de bonnes capacités pour mener un groupe.

Le Pilote est, de préférence issu du personnel administratif ou technique ou du corps enseignant.

Contrôleur de flux

Sous la coordination du Pilote, le Contrôleur de flux :

- effectue le relevé mensuel des compteurs d'énergies (électricité, gaz, chaleur) et d'eau,
- analyse les factures d'énergies et d'eau,
- saisit les données de consommation dans l'outil informatique d'Autodiagnostic,
- détecte les dérives de consommations et en informe le Pilote,
- fournit au Comité « Mon écolycée » des bilans réguliers des consommations de fluides.

Le Contrôleur de flux est un agent technique habilité à accéder aux compteurs d'énergies et d'eau.

Référents de Groupe thématique

Les référents des Groupes thématiques :

- font le lien entre le Comité « Mon écolycée » et les Groupes thématiques en expliquant les décisions et les attentes du Comité aux autres membres des Groupes, en assistant aux réunions du Comité et en présentant le travail des Groupes thématiques devant le Comité,
- organisent et animent les réunions des Groupes thématiques,
- coordonnent et supervisent les actions des Groupes thématiques.

Les référents des Groupes thématiques sont des adultes (Référents Ecolycée) ou bien des élèves (Ecodélégués) impliqués dans le projet et ayant des qualités d'organisation, de rigueur et de relations humaines.

RETOUR D'EXPERIENCES

Lors de la « Semaine de l'énergie » dans les 4 lycées en 2007, des professeurs en sciences et en technologie s'étaient fortement impliqués dans l'organisation des modules techniques de l'Opération et des documentalistes avaient coordonné les expositions.



Le Comité « Mon écolycée »

En tant qu'organe central de l'Opération,
le Comité « Mon écolycée » joue un rôle fondamental car il :

- organise la concertation et la mobilisation en interne,
- associe les partenaires extérieurs.

Le Comité « Mon écolycée » est constitué des référents des Groupes thématiques et des représentants des catégories d'acteurs d'un lycée ci-dessous :

- de la direction,
- du personnel administratif,
- du personnel technique,
- du corps enseignant,
- des documentalistes,
- des élèves,
- des référents des Groupes thématiques.

Les réunions du Comité « Mon écolycée » permettent de faire le lien entre les objectifs de l'Opération et l'action concrète des Groupes thématiques.

Rôle du Comité « Mon écolycée » en début d'Opération

En début de projet, le Comité « Mon écolycée » se réunit pour lancer l'Opération avec les actions suivantes :

- réaliser l'Etat des lieux initial du lycée qui permet de définir les objectifs de l'Opération, sa stratégie et les domaines d'intervention (thématiques),
- créer les Groupes thématiques (Appel à candidature, élection des référents...),
- élaborer le Plan de communication pour le lancement,
- construire le Programme d'actions de l'Opération en concertation avec les référents thématiques : Calendrier, Plan de sensibilisation, Plan d'actions pratiques et la continuité du Plan de communication.

Ordres du jour des réunions du Comité « Mon écolycée »

Des réunions intermédiaires permettent de :

- mettre en œuvre l'Autodiagnostic du lycée,
- lancer le passage à l'action : Plans de Sensibilisation et d'Actions pratiques,
- réunir les Référents des Groupes thématiques pour un suivi régulier de l'avancement de leurs travaux,
- contribuer à la résolution des problèmes et apporter des réponses aux difficultés rencontrées,
- analyser les résultats de l'Autodiagnostic,
- affiner le Programme d'actions en fonction des résultats de l'Autodiagnostic,
- assurer le suivi de l'Opération et le niveau de réalisation des objectifs,
- réorienter le Programme d'actions en fonction des freins et contraintes rencontrées.

En fin d'année, une réunion dresse le bilan de l'opération et propose éventuellement une reconduite du projet pour l'année suivante.

RETOUR D'EXPERIENCES

Lors de la « Semaine de l'énergie » en 2007, les personnes ressources aux côtés des provideurs étaient des professeurs de différentes matières, une documentaliste, un responsable technique, une gestionnaire administrative et plusieurs élèves.



Les Groupes thématiques

Les Groupes thématiques constituent la « cheville ouvrière » de l'Opération « Mon écolycée ».

Les Groupes thématiques sont constitués d'un coordinateur du Groupe (le Référent) et de personnes ressources appartenant aux différentes catégories d'acteurs du lycée : direction, personnel administratif, personnel technique, corps enseignant, documentalistes et élèves.

Rôle des Groupes thématiques

Ce sont les acteurs opérationnels de la mise en œuvre des différents Plans de l'Opération : Plan de communication, Autodiagnostic, Plan de sensibilisation et Plan d'actions pratiques.

Ils ont également pour rôle la remontée d'informations depuis le « terrain ».

Sous la coordination d'un Référent, les Groupes thématiques :

- recensent les éléments à améliorer dans les lycées en faveur de l'Environnement,
- mènent les enquêtes, récoltent les observations émises par les utilisateurs du lycée,
- réalisent l'Autodiagnostic du lycée,
- contribuent à la définition du Programme d'actions de l'Opération par des propositions d'actions,
- mettent en œuvre les différents Plans de l'Opération définis par le Comité « Mon écolycée ».

Exemples de Groupes thématiques

Les Groupes thématiques seront d'autant plus efficaces et créatifs qu'ils interviendront de manière complémentaire pour une synergie de leurs actions.

La liste ci-dessous fournit des exemples des Groupes thématiques qui peuvent être créés et des actions associées. Elle n'est pas exhaustive, il est nécessaire de l'adapter aux thématiques choisies par le lycée et aux souhaits des participants. Pour faire vivre le projet, il peut être motivant de créer des noms pour les groupes (Ex : les Autodiagnostiqueurs, les Energéticiens, l'Ecotribue...).



Le bon réflexe

Il peut être intéressant que certains Groupes thématiques s'appuient sur des groupements existants (classes, club informatique, club théâtre, clubs sportifs, clubs jeux de rôles...).

Groupe Autodiagnostic

En coopération avec le Contrôleur de flux, le Groupe Autodiagnostic recueille et suit les indicateurs quantitatifs (les données de consommation de fluides...), réalise l'Autodiagnostic sur les thématiques sélectionnées par le Comité « Mon écolycée ».

Il pourra ainsi être chargé des tâches suivantes :

- du recensement des appareils liés aux différentes thématiques (appareils électriques...),
- des enquêtes mobilité,
- de la mesure du volume (nombre de m³) d'eau récupérable en toiture,
- de l'inventaire de la biodiversité et de la caractérisation des espaces verts du lycée,
- de la comptabilisation de la quantité de déchets produits par le lycée et de la part des déchets recyclés, triés, compostés,
- de l'enquête sur l'approvisionnement du restaurant scolaire,
- etc.





Les Groupes thématiques

Pour aller plus loin dans le suivi, le Groupe peut utiliser des instruments de mesure (thermomètres enregistreurs, wattmètres, débitmètres...). Le Groupe est chargé d'analyser les résultats de l'Autodiagnostic et de transmettre les conclusions aux autres Groupes thématiques.

Groupes sur les thématiques « Mon écolycée » (énergie-climat, gestion de l'eau, biodiversité, gestion des déchets, alimentation-santé)

A partir des travaux du Groupe Autodiagnostic, les Groupes sur les différentes thématiques « Mon écolycée » sont chargés d'élaborer des solutions pour faire connaître les thématiques à la Communauté lycéenne et pour réduire l'impact environnemental du lycée. Ces solutions feront appel à des modifications de comportement, à l'optimisation du fonctionnement des installations, à des choix d'achat de produits à impact nul sur l'environnement pour les consommables du lycée, la restauration... Ces Groupes pourront ainsi proposer et organiser des actions de Sensibilisation, d'Information et des Actions pratiques telles que celles décrites dans la suite du Guide « Mon écolycée ».

Dans chaque groupe thématique, il est possible d'avoir des compétences variées telles que :

- des personnes spécialisées en techniques pour réaliser par exemple le contenu des expositions, pour animer un atelier vélo...,
- des référents Communication chargés de communiquer sur les différentes actions, de faire connaître l'Opération « Mon écolycée » à toute la communauté lycéenne,
- des référents Sensibilisation permettant de fédérer et coordonner les Groupes thématiques autour des campagnes de sensibilisation. Ils créent les conditions adaptées à la diffusion du message (lieu, date, thèmes, mode de diffusion...).



Les personnes ressources (à l'usage des lycéens)

Les personnes en interne sont indispensables pour soutenir le projet, délivrer des informations nécessaires ou apporter de l'aide aux élèves impliqués.

Le personnel de direction (proviseur et proviseur adjoint) :

- Ils dirigent l'établissement et sont chargés de conduire la politique pédagogique et éducative de l'établissement en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative.
- Ils incluent l'Opération « Mon écolycée » dans la politique pédagogique du lycée.
- Ils valident le Plan d'Actions rédigé par le Comité « Mon écolycée ».

Le gestionnaire / intendant :

- C'est à lui qu'il faut s'adresser pour tout ce qui relève de la gestion matérielle et financière (entretien des locaux, sécurité, organisation de l'accueil, de la restauration, de l'hébergement).
- Il dirige l'ensemble des personnes administratives, techniques, ouvriers et services.
- Il peut indiquer les personnes du lycée à contacter lors des différentes actions.
- Il peut également avoir le rôle d'agent comptable.

L'agent comptable :

- Il est chargé de la comptabilité générale de l'établissement.
- Il s'occupe des factures nécessaires à la réalisation de l'Autodiagnostic (énergies, eau...).

Les personnels administratifs et techniques :

- Ils ont une bonne connaissance des installations techniques.
- Ils sont indispensables pour aider à la réalisation des actions (Ex : pour mettre en place un repas spécial au réfectoire, il est indispensable d'associer le chef cuisinier).
- Ils possèdent des connaissances qui peuvent être utiles dans le cadre de l'Opération (par ex : le personnel de laboratoire peut aider à mettre en place une démonstration d'équipements).

Les enseignants :

- Ils servent de référents auprès desquels il est pertinent de trouver de l'aide (Par ex : un professeur de SVT peut aider à comprendre les problèmes environnementaux, un professeur de communication peut aider à mettre en place une campagne de communication pertinente...).



Le rôle d'un coordinateur du projet (à l'usage des lycéens)

Le coordinateur a pour objectif de faire coopérer les différents acteurs pour que le projet aboutisse.

Cette fiche n'a pas la prétention d'apprendre à devenir responsable de projet. Des écoles en plusieurs années dispensent cette formation. Mais elle a pour but de donner des pistes aux personnes ayant peu d'expérience dans ce domaine.

Un coordinateur est la personne qui organise l'activité du groupe :

- il fait preuve de maturité. Il prend les décisions qui comportent des risques mais qui sont nécessaires à l'avancement de l'Opération,
- il coordonne les actions de manière réalisable pour le groupe et de façon à respecter les délais de l'Opération,
- il a une attitude sereine et ferme sans être autoritaire ce qui lui assure la confiance et l'adhésion du groupe,
- il sait féliciter sans manifester un enthousiasme excessif,
- il communique avec l'ensemble de son équipe pour trouver les meilleurs consensus,
- il est combatif et motivé par le projet,
- un bon coordinateur sait déléguer pour ne pas se laisser déborder par sa mission. Il prouve ainsi la confiance qu'il place dans son équipe et entretient la motivation de ses membres.



Communiquer autour des réunions

Un coordinateur est amené à organiser et animer des réunions qui nécessitent un certain savoir-être et savoir-faire.

* Remue-méninges : technique de collecte d'idées destinée à trouver des solutions. Durant un laps de temps, tous les acteurs d'une réunion donnent le plus grand nombre d'idées possibles, de suggestions et de propositions. Ils s'expriment de manières égales, sans censure ni critique ni jugement.



Le bon réflexe

Faire des « remue-méninges »* permet de centraliser les idées de chacun. C'est un bon vecteur pour identifier des actions originales qui vont sensibiliser et motiver les acteurs du lycée.

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



Lettres de missions

Plusieurs lettres de missions sont disponibles sur le CD-Rom :

- Lettre de mission Pilote de projet
- Lettre de mission Contrôleur de flux
- Lettre de mission Référents de Groupes thématiques



Lettre de mission du Pilote de projet

Dans le cadre de l'Opération « Mon écolycée », je soussigné(e)
Mme/M.....
proviseur du Lycée
confie la mission de Pilote de Projet à Mme/M.....
pour l'année scolaire 20../20...

Le rôle du Pilote du projet au sein de ce projet consiste à :

- constituer le lien entre le proviseur, le Comité « Mon écolycée » et les Groupes thématiques,
- organiser et préparer les réunions du Comité « Mon écolycée »,
- centraliser la conception des documents de l'Opération,
- coordonner l'Opération et les moyens pour la réalisation des actions avec les différents services et personnes-ressources,
- m'assurer de la bonne conduite des actions,
- effectuer le suivi et le bilan des actions programmées.

Fait le..... à

Le proviseur,
Mme/M.....

Signature

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



Fiche d'inscription

Fichier en format PDF disponible sur le CD Rom.

Fiche 1

Fiche d'inscription aux Groupes thématiques

Responsable du groupe:

Nom	Prénom	Classe du quartier	Adresse électronique	Téléphone	Appartenance à d'autres groupes	Critères de sélection disponibles

Page 1

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

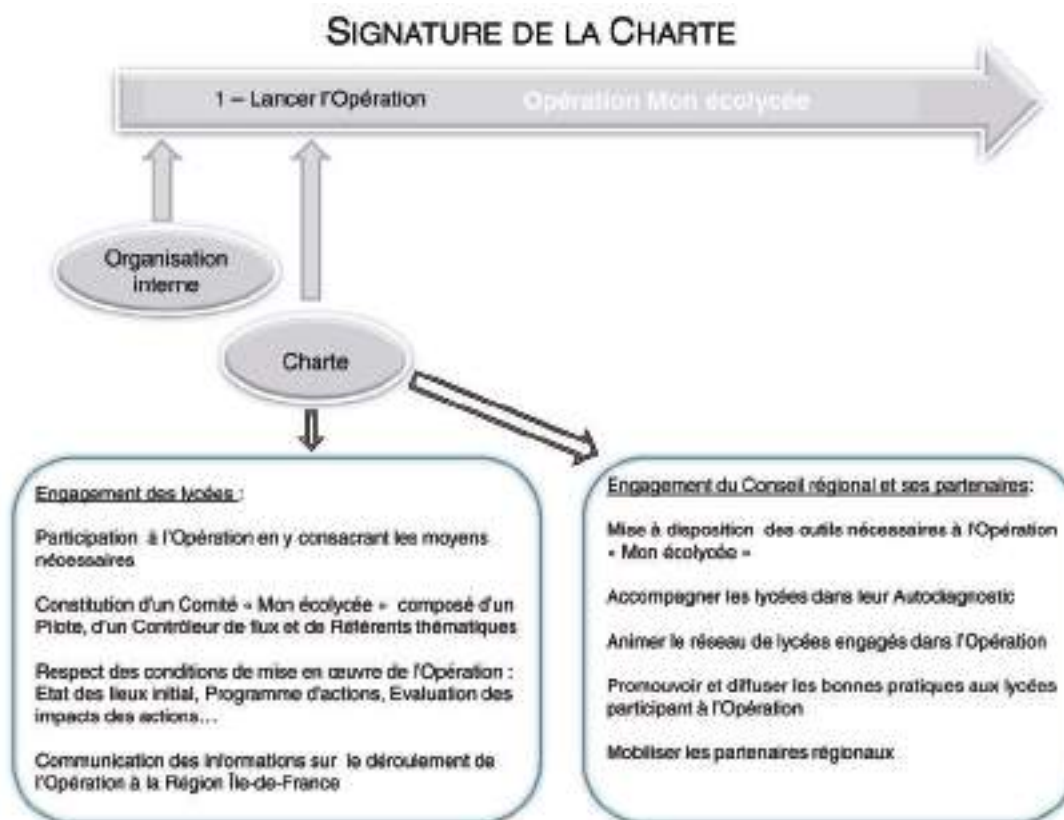
FICHE BOÎTE À OUTILS





Signer la Charte d'engagement

La charte d'engagement est la 1^{re} étape de mobilisation dans l'Opération « Mon écolycée ».



La Charte d'engagement définit les modalités de collaboration des lycées signataires et des partenaires régionaux qui coordonnent l'opération « Mon écolycée ». La signature de la Charte contractualise l'engagement des lycées dans l'opération ainsi que l'engagement de la Région Île-de-France et de ses partenaires (ARENE Île-de-France, Agence de l'Eau Seine Normandie, Natureparif, Agence des Espaces verts d'Île-de-France, GAB Île-de-France). L'engagement dure un an et il est renouvelable indéfiniment.

Engagement des lycées

La Charte fournit un cadre pour la mise en œuvre de l'opération. Elle permet de formaliser l'engagement du lycée et de lui assurer le soutien des instances coordinatrices de l'Opération.

- engagement à participer à l'Opération et à y consacrer les moyens nécessaires,
- constitution d'un Comité « Mon écolycée » composé d'un Pilote, d'un Contrôleur de flux et de Référents thématiques,
- engagement sur les conditions de mise en œuvre de l'opération : Organisation interne, Etat des lieux initial, Programme d'actions, Evaluation des impacts des actions...
- communication des informations sur le déroulement de l'Opération à la Région : Programme d'actions, Etat des lieux initial et résultats de l'Autodiagnostic, Evaluation et bilan final.





Signer la Charte d'engagement

Engagement de la Région et de ses partenaires

Ils s'engagent à :



Organisation
interne

- ANIMER le réseau de lycées engagés dans l'Opération « Mon écolycée »
- PROMOUVOIR ET DIFFUSER les bonnes pratiques aux lycées participant à l'Opération
- METTRE A DISPOSITION les outils nécessaires à l'opération « Mon écolycée »
- MOBILISER les partenaires régionaux pour accompagner les lycées signataires



Charte
d'engagement

La Charte doit être signée par le proviseur lorsque l'équipe en charge de l'Opération est élue ou désignée.

RETOUR D'EXPERIENCES

En 2005, le lycée Jean Perrin de Cergy-Pontoise s'était engagé spontanément dans une Opération de maîtrise de l'énergie en sollicitant l'ARENE pour l'accompagner. « La semaine de l'énergie » à Jean Perrin doit son succès à cette démarche volontariste de la part du proviseur et de toute l'équipe du lycée.



Le bon réflexe

Avec la signature de la Charte, le lycée rejoint un réseau d'échanges constitué des lycées engagés dans l'Opération « Mon écolycée ». La signature de la Charte permettra alors à la Région et à ses partenaires de l'accompagner tout au long de la mise en œuvre de l'Opération au sein de l'établissement.



Fiche « Mise en œuvre » :

- Le réseau « Mon écolycée »



Fiche « Boîte à Outils » :

- Charte d'engagement



Le réseau « Mon écolycée »

Le réseau « Mon écolycée », un outil d'échanges et d'accompagnement au service des lycées.

Le réseau « Mon écolycée » réunit les lycées engagés dans l'Opération par la signature de la Charte. Il permet de créer une dynamique d'échanges et le foisonnement des projets en faveur des thématiques « Mon écolycée » : énergie-climat, gestion de l'eau, biodiversité, gestion des déchets, alimentation-santé.

Les objectifs du réseau « Mon écolycée » sont les suivants :

- partager sur la mise en œuvre de l'Opération,
- contribuer aux échanges d'expériences entre les adhérents,
- mutualiser les bonnes pratiques,
- apporter des réponses collectives aux difficultés rencontrées,
- sensibiliser et former sur les thématiques « Mon écolycée »,
- accompagner : proposer des outils et méthodes,
- inciter et aider à passer à l'action,
- faciliter les échanges avec les partenaires extérieurs.

En plus du présent Guide, le réseau « Mon écolycée » mettra dès que possible à disposition de ses adhérents une plateforme internet collaborative.

Celle-ci devrait regrouper les ressources ci-dessous :

- coordonnées des adhérents,
- coordonnées actualisées des partenaires extérieurs,
- forum d'échanges entre lycées,
- fiches descriptives de l'Opération dans chaque lycée,
- actualisation des outils d'analyse (guide, logiciels, tableaux de bord...),
- centre de ressources documentaires,
- outils pédagogiques disponibles auprès des partenaires extérieurs,
- actualités régionales et nationales,
- fiches complémentaires pour l'organisation d'événements.

En fonction des besoins des adhérents, le réseau organise des sessions de rencontres et de formations animées par des personnes spécialisées dans les différentes thématiques.

RETOUR D'EXPERIENCES

Le fonctionnement en réseau est un véritable atout dans les domaines de l'environnement et plus spécifiquement pour les thématiques abordées dans le Guide. Il s'agirait même d'un maillon primordial entre le constat des problèmes et le passage à l'acte que l'on a longtemps cherché à identifier. Le succès du réseau des « Partenaires pour l'éco-mobilité, de l'Ecole à l'Université » en Île-de-France atteste du rôle fondamental d'un réseau pour diffuser des bonnes pratiques.

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



La charte d'engagement

Fichier en format PDF disponible sur le CD Rom.



Charte d'engagement

Dans le cadre de l'Opération « Mon écolycée », je soussigné(e),

Mme/M..... professeur du lycée
..... m'engage à :

- participer à l'Opération « Mon écolycée »,
- mettre en œuvre les moyens nécessaires à la conduite de l'Opération « Mon écolycée » dans mon établissement,
- réunir régulièrement un comité « Mon écolycée » constitué des personnes suivantes ci-dessous :
 - Pilote de l'opération : M/Mme.....
 - Contrôleurs de flux : M/Mme.....
 - Comité « Mon écolycée » :
 - agents administratifs : M/Mme.....
M/Mme.....
 - agents techniques : M/Mme.....
M/Mme.....
 - représentants des enseignants : M/Mme.....
M/Mme.....
 - représentants des élèves : M/Mlle.....
M/Mlle.....
- réaliser des Autodiagnostic de mon établissement,
- définir le Plan de communication vis-à-vis des utilisateurs du lycée pour :
 - sélectionner les résultats des Autodiagnostic
 - informer sur l'Opération « Mon écolycée »
- mettre en place un Plan de sensibilisation de tous les utilisateurs de mon établissement,
- poursuivre l'action via un Plan opérationnel pour optimiser l'impact de mon établissement,

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



La charte d'engagement



- effectuer un bilan annuel de l'Opération et proposer une pérennisation de l'Opération « Mon écolycée »,
- adhérer au réseau des établissements signataires de cette charte.

De leur côté, la Région Île-de-France et ses partenaires s'engagent à :

- créer un réseau des lycées participants à l'Opération « Mon écolycée »,
- apporter un soutien technique et méthodologique.

Fait le....., à

Pour le lycée

le principal :

M/Mme.....

Pour le Conseil régional, la Directrice

Généraliste Adjointe chargée des lycées :

M/Mme.....





Développer les partenariats avec les structures externes

Tout un ensemble de partenaires extérieurs sont prêts à apporter leur soutien aux lycées dans cette Opération.

Les organismes-ressources pour l'accompagnement du lycée dans l'Opération sont en externe :

- unité lycées de la Région,
- partenaires sur les thématiques « Mon écolycée »
 - Energie-Climat : ARENE Île-de-France,
 - Eau : Agence de l'Eau de Seine Normandie,
 - Biodiversité : Natureparif et Agence des Espaces verts d'Île-de-France,
 - Déchets : Unité d'Aménagement Durable de la Région Île-de-France,
 - Alimentation-Santé : GAB Île-de-France,
- espaces Info Energie et Agences Locales de l'Energie,
- collectivités locales (Conseil général, Commune...),
- organismes (PNR, CAUE, Maisons des Associations...),
- associations,
- parents d'élèves,
- élus locaux et la municipalité,

Ces partenaires extérieurs pourront être associés aux réunions du Comité « Mon écolycée » composées de membres internes au lycée.

Il n'est pas obligatoire que ces partenaires extérieurs soient tous systématiquement conviés aux réunions du Comité « Mon écolycée ».

Leur participation pourra être fonction du stade d'évolution du projet et de l'ordre du jour des réunions.

Il faut être vigilant à associer très en amont les partenaires qui pourront ainsi contribuer par leur connaissance du sujet, leurs outils et leurs savoir-faire en terme d'animation et leur éventuelle participation aux événements.



Liste et coordonnées des partenaires

La liste des coordonnées des partenaires est disponible dans la Boîte à outils sur le CD-Rom.

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS





Développer les partenariats avec les structures externes

Etapas d'association des partenaires extérieurs

Etapas de l'Opération	Missions	Contributions des partenaires extérieurs
Etape n°1 Lancer l'Opération	• Signature de la Charte • Réunion de présentation de l'Opération et de l'organisation interne aux partenaires extérieurs	• Engagement à accompagner le lycée dans l'Opération • Animation du réseau « Mon écolycée » • Contribution à l'Etat des lieux initial
Etape n°2 Communiquer	Plan Communication	Mise à disposition d'outils de communication
Etape n°3 Construction du Programme d'actions	• Réalisation de l'Etat des lieux initial • Construction de l'Opération : objectifs, calendrier, choix des actions, rédaction des feuilles de route, définition des indicateurs de suivi.	• Contributions grâce à leurs retours d'expériences. • Liens avec d'autres programmes existants • Proposition de mise à disposition de moyens matériels et humains
Etape n°4 Auto-diagnostic	• Recueil et suivi des données • Instrumentation du lycée • Outils informatiques • Analyse	• Données centralisées de facturation, • Audits, accompagnement techniques, campagnes de mesures, instrumentation... • Méthodologique sur l'utilisation d'outils informatiques
Etape n°5 Agir	Plan de Sensibilisation	• Prêts d'outils de sensibilisation • Participation à la mise en œuvre des animations • Interventions lors de conférences... • Permanences d'experts (Conseillers Info Energies...)
	Plan d'Actions pratiques	• Prêt d'outils pédagogiques, maquettes... • Soutien pour la mise en œuvre (logistique, moyens humains, financiers...) • Interventions sur le terrain
Etape n°6 Evaluer et valoriser	• Evaluation de l'Opération - Bilan • « Les Journées Mon écolycée » : Evénement de clôture et valorisation des résultats de l'Opération	• Méthodologie de l'évaluation • Rédaction d'une note d'évaluation sur les points positifs et négatifs de l'Opération • Communication et portage « politique » des résultats • Participation à l'événement « Les Journées Mon écolycée » : interventions lors des « portes ouvertes », conférences, stands, démonstrations... • Contribution à l'organisation de l'événement





Liste des coordonnées des partenaires et lien internet

Fichier en format PDF disponible sur le CD Rom.

[illegible]

FICHE METHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

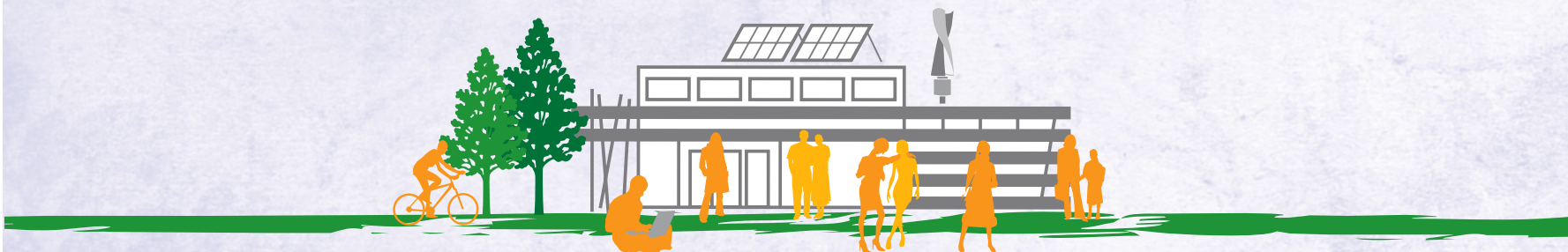
FICHE BOITE A OUTILS





Communiquer

Communiquer



Sommaire Communiquer

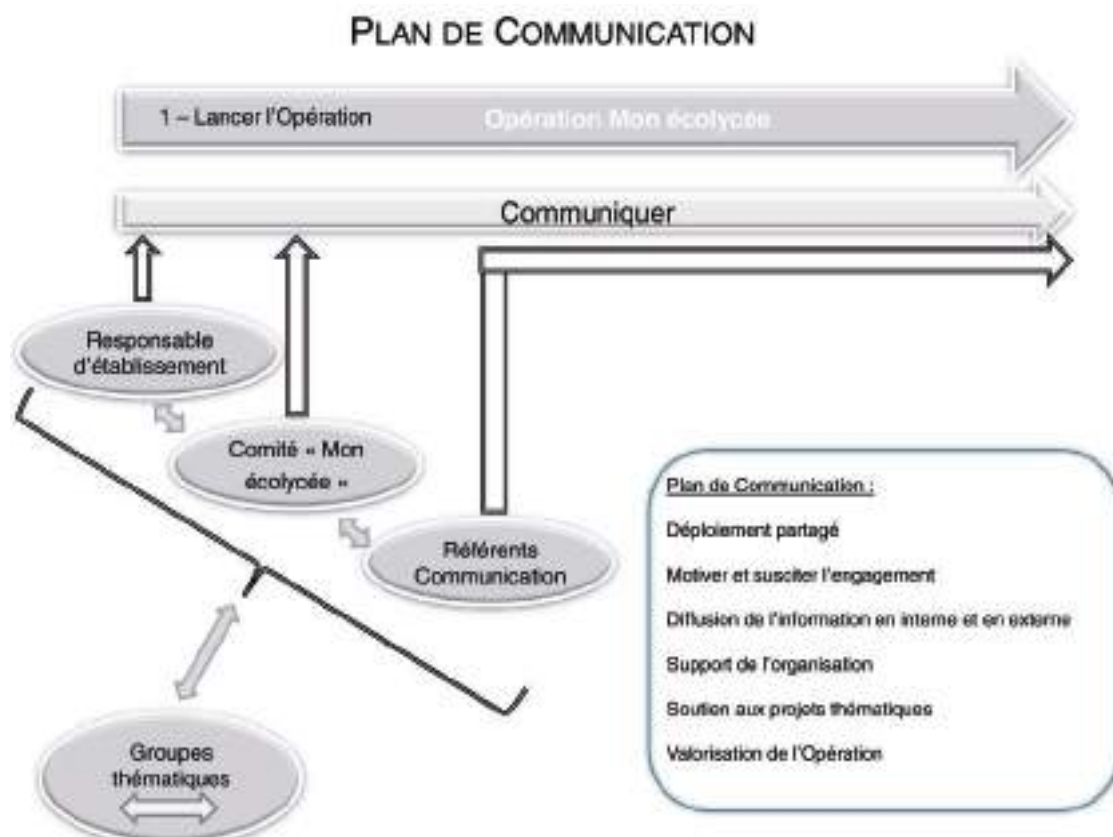
	Le Plan de Communication, composante fondamentale de l'Opération.....	fiche 1
	Organisation du Plan de Communication.....	fiche 2
	Partage de l'information.....	fiche 3
	Diaporama de présentation de l'Opération.....	fiche 4
	Tableau de bord.....	fiche 5
	Les outils du Plan de Communication.....	fiche 6
	Communiquer autour des réunions.....	fiche 7
	Communiquer à l'extérieur de l'établissement.....	fiche 8
	Personnaliser les outils du guide.....	fiche 9
	Comment réaliser une présentation efficace.....	fiche 10
	Guide d'utilisation de Doodle.....	fiche 11
	Guide d'utilisation de Google Groupes.....	fiche 12
	Invitation aux réunions.....	fiche 13
	Compte-rendu type.....	fiche 14
	L'Eco-communication.....	fiche 15





Le Plan de communication, composante fondamentale de l'Opération

Créer une dynamique autour de l'Opération : plus les individus seront informés, plus ils seront susceptibles de participer.



Le Plan de communication est un élément essentiel de l'Opération « Mon écolycée », il regroupe l'ensemble des moyens et des techniques permettant la diffusion d'un message.

Le Plan de communication au cœur de la démarche

Intervenant à chaque étape, le Plan de communication est au cœur de la démarche pour transmettre les informations verticalement (du proviseur aux Groupes thématiques et inversement), transversalement (d'un Groupe thématique à l'autre) ainsi qu'aux personnes impliquées dans le projet, à l'ensemble du lycée et à l'extérieur (parents d'élèves, élus...).

Le Plan de Communication se déroule sur toute la durée de l'Opération, il donne le signal de départ lors de son lancement et clôt le projet avec le bilan et la valorisation.

En plus de transmettre l'information, le Plan de communication sert également d'outil d'incitation pour s'investir dans l'Opération.

Deux fonctions essentielles

Le Plan de communication est transversal, il intervient donc à plusieurs niveaux :

- en composante fondamentale de l'Opération globale : pour informer les acteurs de l'existence du projet, des stades d'avancement et des résultats obtenus et en support à l'organisation de l'Opération,
- en soutien aux projets par thématiques : pour sensibiliser et informer sur les actions mises en place.





Le Plan de Communication, composante fondamentale de l'Opération

Un déploiement partagé

Le Plan de Communication est porté par plusieurs personnes au fur et à mesure de la mise en place de l'Opération et de l'appropriation du projet par les acteurs impliqués :

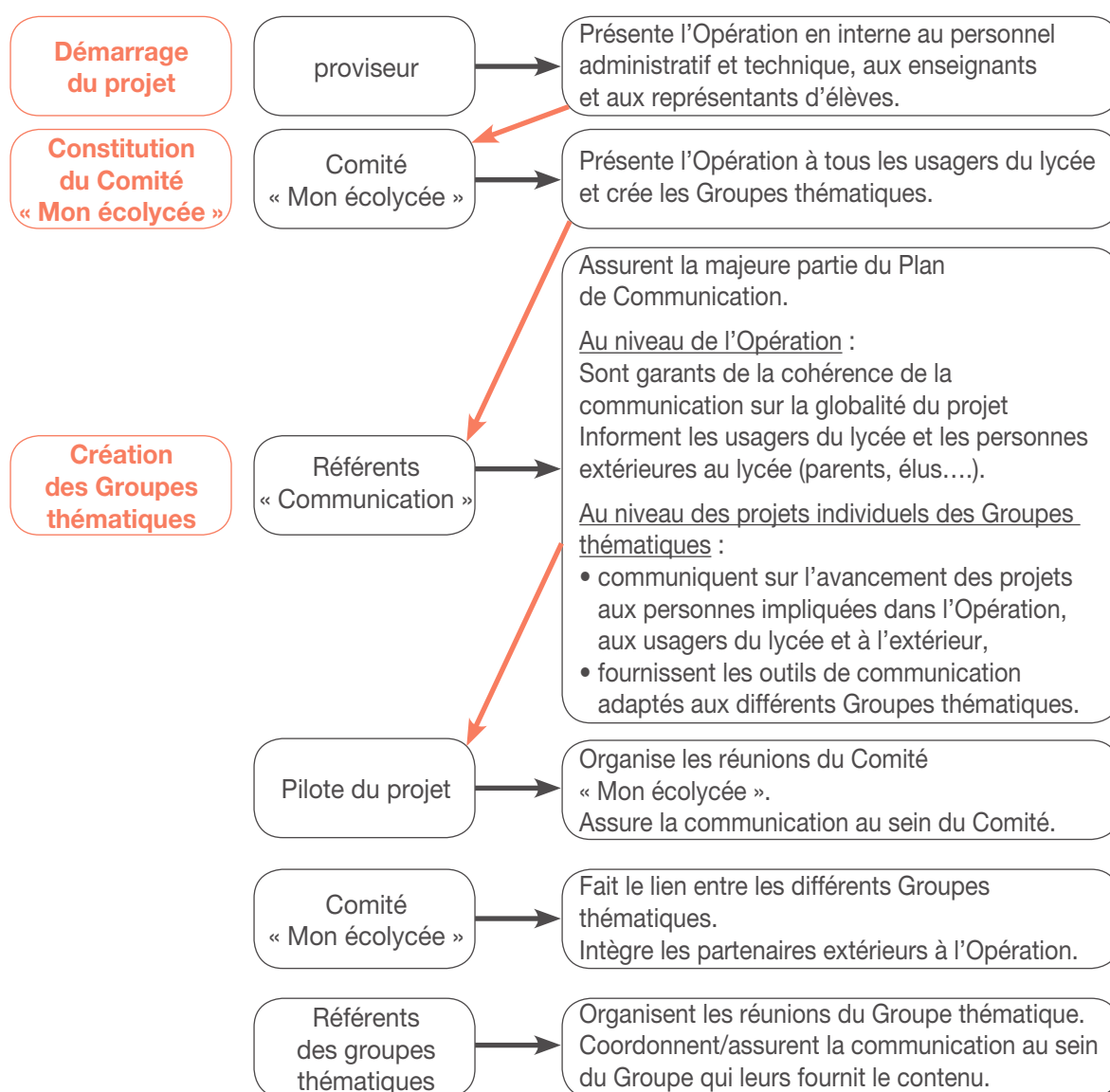
- le Proviseur au lancement du projet,
- le Comité « Mon écolycée » ensuite,
- les Référents « Communication » dès la constitution des groupes thématiques et pour la suite du projet.



Le bon réflexe

Lors d'une campagne de communication, vérifier que tous les acteurs ont été destinataires du message (proviseur, intendant, professeurs, élèves, ...), et que tous les types de supports ont été exploités.

Mise en place du Plan de communication, enchaînement des rôles





Organisation du Plan de Communication

Le Plan de Communication peut s'articuler en 3 parties :

- Avant l'Opération : pour annoncer et informer.
- Pendant l'Opération : pour motiver et organiser.
- Après l'Opération : pour valoriser.

Avant l'action : annoncer et informer

Au démarrage, l'objectif est d'annoncer et d'informer pour que les usagers du lycée prennent connaissance du contenu du projet et décident de s'impliquer dans un Groupe thématique ou simplement de participer aux événements proposés et de comprendre l'enjeu d'une action réalisée.



Partage
de l'information

Lorsque le lycée mène une action, il est important de relayer l'information au conseil d'administration, aux partenaires de la thématique et à la Région Île-de-France. Pour la Région Île-de-France, les informations devront être adressées à monecolycee@iledefrance.fr.

Pour augmenter le champ d'impact de l'Opération, il est important que le Plan de Communication s'adresse également aux personnes extérieures au lycée.

Avant l'Opération	Moyens	Acteurs
Créer le Comité « Mon écolycée »	Réunion d'information restreinte en interne pour présenter l'Opération « Mon écolycée ».	Proviseur.
Créer les Groupes thématiques	Réunion d'information à tous les usagers du lycée pour expliquer la démarche et trouver des volontaires pour constituer les Groupes.	Comité « Mon écolycée ».
Informers les partenaires	Lettre d'information au conseil d'administration du lycée, aux partenaires des thématiques et à la Région Île-de-France. Réunion de présentation de l'Opération et de l'organisation interne aux partenaires extérieurs.	Comité « Mon écolycée » en partenariat avec les référents « Communication ».
Informers les personnes extérieures au lycée	Après avoir informé le conseil d'administration, les partenaires associés à la thématique et à la Région Île-de-France : • information de la presse locale, • lettre aux élus, • lettre d'information aux parents.	Comité « Mon écolycée » en partenariat avec les référents « Communication ».
Communiquer pour construire le programme d'actions	Réunion pour construire le programme d'actions et réfléchir aux démarches adaptées.	Comité « Mon écolycée ».
Elaborer le contenu des actions	Réunion des Groupes thématiques concernés pour la rédaction des feuilles de route des actions. Approbation par le Comité « Mon écolycée ».	Groupes thématiques Comité « Mon écolycée ».





Organisation du Plan de Communication

Durant l'action : motiver et organiser

Le 1^{er} objectif est de motiver l'ensemble des acteurs du lycée afin qu'ils participent aux actions proposées. De plus, la Communication sur l'avancement de l'Opération peut donner envie à certains de rejoindre les Groupes thématiques.

Le 2^e objectif est de faciliter l'organisation grâce à une bonne connaissance de l'Opération dans sa globalité par les personnes impliquées. Cela contribue également à renforcer leur motivation par une compréhension des enjeux et une visibilité sur la portée de leurs contributions.

Le contenu réel du projet est délivré à cette étape. Toutes les autres parties contribuent à la préparation et à la mise en valeur de cet événement ou de cette action.

Pendant l'Opération	Moyens	Acteurs
Motiver et informer les usagers non impliqués sur l'avancement du projet	Espace d'affichage dédié à l'Opération. Liste de diffusion à destination de tous les usagers du lycée. Bulletin d'informations.	Référents « Communication ». Sur la base des éléments fournis par le Comité « Mon écolycée » et les Groupes thématiques.
Solliciter les avis et les idées	Boîte à idées, forum de discussion.	Référents « Communication ».
Organiser la cohérence de l'Opération	Mise en commun d'outils de partage de l'avancement des projets thématiques : tenue du Classeur de bord.	Référents « Communication ». Groupes thématiques.
Informer les acteurs impliqués de l'avancement des différents groupes	Réunions d'avancement. Actualisation du Classeur de bord. Diffusion de documents, envoi de courriels sur une liste de diffusion, site internet ou blog...	Comité « Mon écolycée ». Référents « Communication ».
Informer au sein d'un groupe thématique	Réunion d'avancement au sein d'un Groupe thématique.	Référent du Groupe thématique.



Outils de
communication



Le bon réflexe

Les usagers du lycée qui ne sont pas dans le projet doivent pouvoir avoir accès à des informations sur l'avancement s'ils le désirent sans que cela leur soit imposé.





Organisation du Plan de Communication

Après l'action : valoriser

L'objectif est de valoriser les résultats de l'Opération et l'implication des acteurs.

L'Opération « Mon écolycée » demande beaucoup d'investissement de la part de tous les acteurs, c'est pourquoi, il est capital de faire le bilan et de communiquer autour de ce bilan. Cette étape permet de rendre hommage à toute l'équipe et de montrer l'importance de son action. Grâce à cette valorisation, la reconduite de l'Opération sera peut être décidée.

Un bilan ou compte-rendu de chaque action rend possible un archivage des expériences passées et un recensement des erreurs à éviter pour les actions à venir.

Après l'Opération	Moyens	Acteurs
Présenter le bilan de l'Opération	Document-bilan quantitatif et qualitatif de l'Opération (économies de flux, actions réalisées, participation des usagers...). Affiches de valorisation du bilan. Conférence-bilan, exposition et démonstration des créations réalisées (maquettes, expo photos,...). Événement festif « Les journées Mon écolycée ».	Référents « Communication ». Comité « Mon écolycée ». Groupes thématiques.
Informers les personnes extérieures au lycée	Lettre-bilan de l'Opération. Communiqué de presse. Journées portes-ouvertes. Journées inter-lycées.	Comité « Mon écolycée ». Référents « Communication ». Groupes thématiques.
Etablir le bilan de l'Opération en interne : garder une trace	Compte-rendu des actions et de l'Opération globale pour la pérenniser. Les successeurs pourront éviter les erreurs commises.	Comité « Mon écolycée ». Groupes thématiques.



Fiche « Mise en œuvre » :

- Partage de l'information



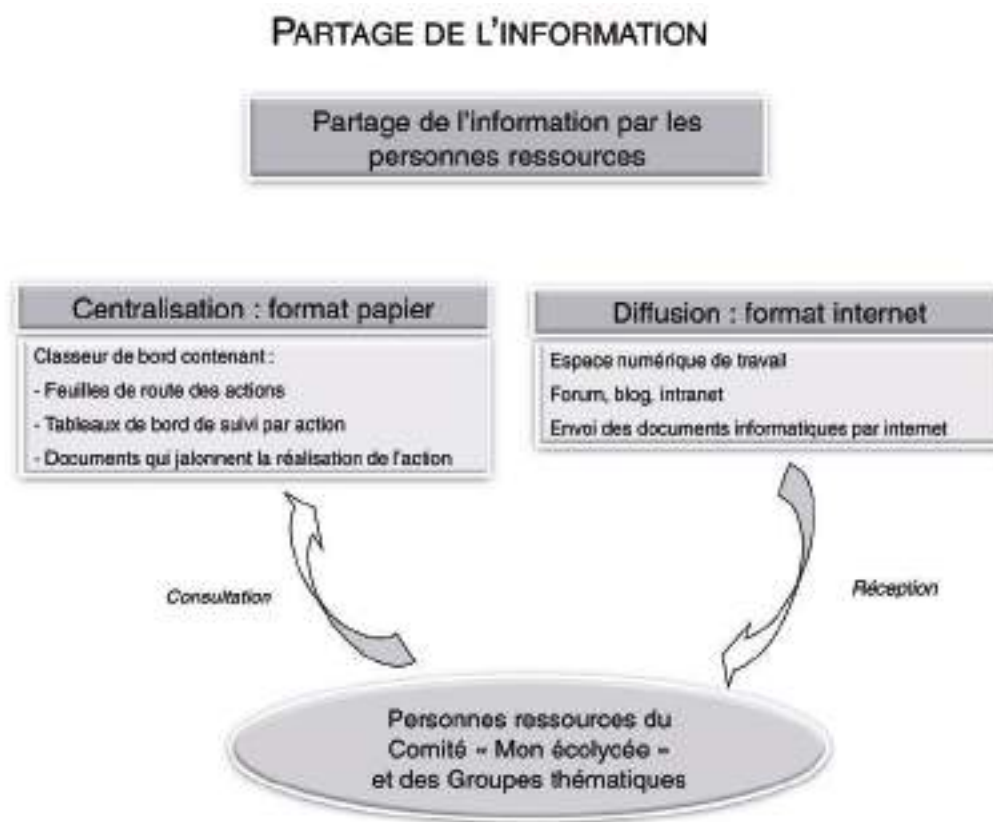
Fiches « Boîte à Outils » :

- Diaporama de présentation de l'Opération
- Tableau de bord



Partage de l'information

La cohérence de l'Opération est assurée grâce au partage de l'information.



L'objectif du partage de l'information est de faciliter l'organisation de l'Opération et de créer une unité à l'Opération en apportant une vision globale sur les actions qui la composent.

Le partage de l'information comprend :

- la centralisation de toutes les informations sur l'Opération (issue du Comité « Mon écolycée », des Groupes thématiques, du Contrôleur de flux, des partenaires extérieurs...),
- la diffusion de ces informations aux différents acteurs.

Pour partager ces informations, internet sera utilisé ainsi que deux outils complémentaires : les feuilles de route des actions et le classeur de bord.

Feuilles de route des actions :



Les feuilles de route, dont la 1^{re} fonction est de définir les modalités de mise en œuvre de chaque action, servent également d'outil de partage sur l'avancement de l'action. Elles sont rédigées par le Comité « Mon écolycée » et les Groupes thématiques lors de la construction du Programme d'actions. Le format des feuilles de route est explicité plus en détail dans la Partie 3 « Construire le programme d'actions » du Guide. Ces feuilles de route sont régulièrement mises à jour en fonction des réajustements des actions et stockées dans le classeur de bord.



Classeur de bord et tableau de bord de suivi



Classeur
de bord

Ce classeur de bord regroupe les informations issues du Comité « Mon écolycée » ainsi que les informations sur les actions elles-mêmes. Ces informations, classées par action, permettent de contenir tous les éléments sur une action et de répertorier les documents utiles à la réalisation de l'action (compte-rendu de réunion, outils de communication, tableaux de calculs...). Ce classeur de bord peut être laissé dans un casier ou un lieu dédié à l'Opération « Mon écolycée » dans le lycée. Chaque membre impliqué dans l'Opération peut ainsi le consulter.

Le classeur de bord contient les feuilles de routes mais également les tableaux de bord de suivi par actions qui décrivent les différentes tâches qui jalonnent la réalisation d'une action. Pour chaque action, ces tableaux de bords comprennent les informations suivantes :



Tableau
de bord

- date de la tâche,
- intitulé de la tâche : réunion, relevé de compteur, distribution de brochures...,
- documents joints : compte-rendu, tableau, document de communication...,
- membres présents,
- lieu,
- curseur indiquant l'avancement de l'action.

Modes de diffusion interne

Il est possible de diffuser les informations contenues dans le Classeur de bord aux participants en créant :

- **un site internet avec une partie en intranet.**
Un site internet ou intranet permettra à terme des échanges de fichiers numériques pour partager les outils créés et les retours d'expériences entre les lycées.
- **les fichiers sous format informatique.**
Les documents du Classeur de bord peuvent être systématiquement diffusés aux acteurs impliqués dans l'Opération. S'assurer de reprendre toujours la dernière version du fichier pour la mettre à jour.
Cette méthode de diffusion du message est assez contraignante pour ceux (Référénts « Communication ») qui doivent envoyer les documents à chaque modification.



Diaporama de présentation de l'Opération

Une présentation « prête à l'emploi » de la démarche « Mon écolycée » est proposée dans le CD-Rom sous format power point ou pdf pour pouvoir être projetée à la communauté lycéenne lors des réunions initiales de lancement de l'Opération.

Présentation de l'Opération « Mon écolycée »



FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



Tableau de bord

Ce fichier est disponible sur le CD-Rom.



Tableau de bord

Exemple : Action d'Autodiagnostic

Action	Date	Intitulé	Documents joints	Membres	Lieu
Donnée « Mes analyses »	15/05/11	Réunion	Invitation à la réunion Compte rendu de réunion	Présidents des mandats du Comité	Salles de réunion
Autodiagnostic Energie-Citad	23/06/11	Réunion du Groupe thématique	Invitation à la réunion Compte rendu de réunion	Mlle MAREL, référent groupe Autodiagnostic énergie-citad	Salles de conférences
Autodiagnostic Energie-Citad	21/06/11	Réunion de concertation finale	Tableau de suivi des consultations d'usagers	Coordinateur de file	Lieu de participation

Nom de l'action :

Action	Date	Intitulé	Documents joints	Membres	Lieu

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS





Les outils du Plan de Communication

Un large panel d'outils permet de faire passer le message.
Ne pas hésiter à tous les exploiter.

Les moyens de communiquer varient en fonction du destinataire. Les outils usuels de diffusion de l'information au sein des lycées constituent une base essentielle. Cette fiche a pour objectif d'en reprendre certains et d'y ajouter d'autres outils disponibles pouvant servir à la Communication du projet « Mon écolycée ».

Outils de Communication interne

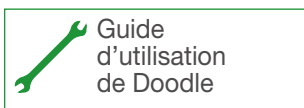
Voici quelques exemples pour communiquer en interne :



Communiquer
autour
des réunions



Guide
d'utilisation de
Google groupes



Guide
d'utilisation
de Doodle

- **les réunions** : pour échanger des idées et prendre des décisions, les réunions restent la méthode la plus efficace,
- **les courriers électroniques** : pour la transmission de documents (Compte-rendu), l'invitation aux réunions et aux actions, la recherche de bénévoles...,
- **les listes de diffusion** : pour envoyer des courriers électroniques en grandes quantités aux abonnés et créer des forums de discussion,
- **les outils de planification tels que Doodle** : pour décider d'une date de réunion et faciliter une prise de décision lors de choix (trouver un nom, création de groupes thématiques...),
- **les réseaux sociaux tels que Facebook ou twitter** : pour rappeler une réunion ou transmettre certaines informations. Attention : il faut s'assurer dans ce cas que tous les acteurs concernés ont accès à ces réseaux,
- **un site internet ou un blog** : mis en place par les référents « Communication », il peut aussi bien servir à la communication interne (date de réunion, progression des travaux...) qu'à la communication externe (campagne de sensibilisation, Journées de l'énergie...).



Le bon réflexe

Pour les réseaux sociaux, il est nécessaire d'éveiller l'esprit critique des lycéens et de les mettre en garde sur la protection de leur vie privée. Les réseaux sociaux peuvent en effet être utilisés à mauvais escient, c'est pourquoi il est essentiel de les inciter à rester prudent sur les publications de photographies, le langage utilisé et sur tout ce qui pourrait leur porter préjudice.

En plus de ces outils, il est conseillé d'utiliser :

- le site internet du lycée : pour annoncer par exemple les « Journées Mon écolycée »,
- le journal du lycée,
- l'intranet du lycée s'il existe,
- l'affichage,
- les distributions de tracts,
- le bouche à oreille : pour informer puisque le message est adressé directement à l'auditoire,
- le passage dans les classes (un très bon vecteur d'information puisque le public est disposé à écouter).





Les outils du Plan de Communication

Outils de communication extérieure

Avant toute communication avec l'extérieur, il est important d'informer le conseil d'administration du lycée, la Région Île-de-France (à l'adresse suivante : monecolycee@iledefrance.fr) et les partenaires associés à la thématique (par exemple l'ARENE pour la thématique Energie-Climat).

Les outils de Communication avec l'extérieur diffèrent légèrement des outils précédemment cités. Il est néanmoins possible d'informer par le site internet du lycée ou par un courrier électronique. Les vecteurs de diffusion peuvent être :



Communication
avec l'extérieur

- les médias locaux,
- des lettres d'information aux élus locaux,
- les portes ouvertes,
- l'information aux parents d'élèves : ne pas négliger les parents d'élèves qui peuvent avoir des connaissances pour aider à monter une action (journaliste, thermicien, climatologue...). En les informant sur le lancement du projet, ils pourront se manifester pour proposer leur savoir-faire.



Fiches « Mise en œuvre » :

- Communiquer autour des réunions
- Communication à l'extérieur de l'établissement
- Personnaliser les outils du Guide
- Comment réaliser une présentation efficace



Fiches « Boîte à Outils » :

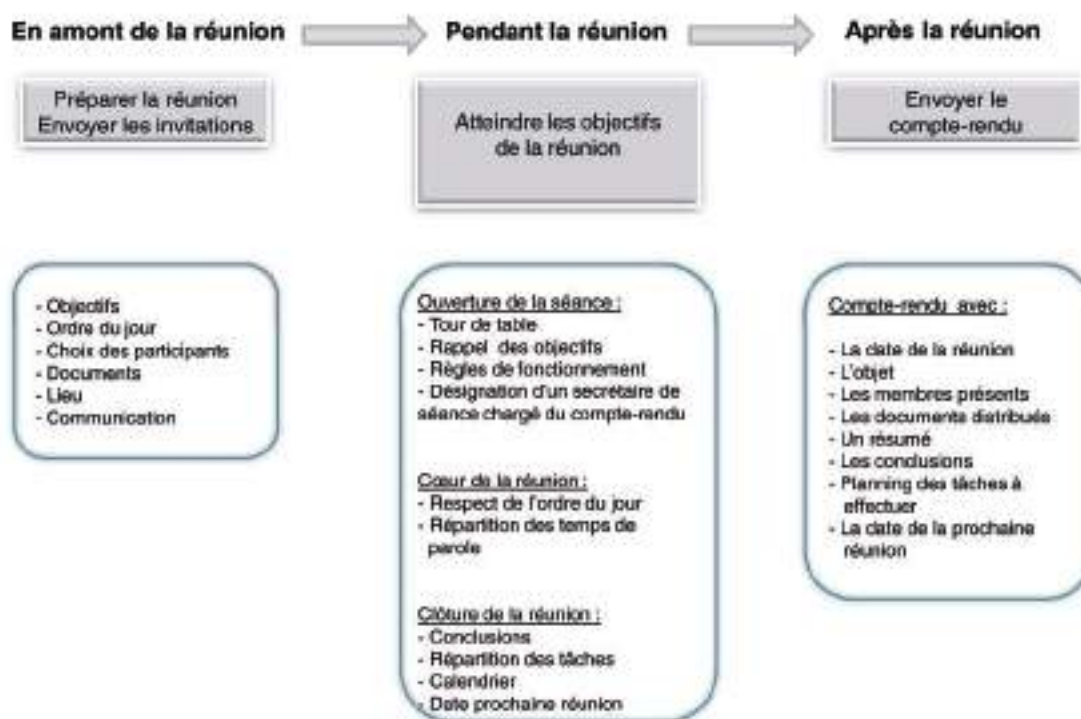
- Guide d'utilisation de Doodle
- Guide d'utilisation de Google Groupes
- Invitation aux réunions
- Compte-rendu type



Communiquer autour des réunions

Les réunions, un outil incontournable pour l'avancement du projet.

COMMUNIQUER AUTOUR DES RÉUNIONS



Les réunions constituent un moment d'échange efficace qui sert à faire émerger des idées, prendre des décisions et organiser le travail pour faire avancer le projet. Elles sont parfois décriées par les participants (trop nombreuses, sans intérêt pour l'avancement du projet...).

Une réunion nécessite d'utiliser quelques outils de communication spécifiques pour être utile. Organiser et animer une réunion demande de l'énergie. C'est pourquoi toute réunion doit être justifiée et préparée.

Etape n°1 - Préparer la réunion.

La préparation d'une réunion est primordiale. L'animation d'une réunion peut s'avérer être un moment stressant (elle nécessite une prise de parole devant une assemblée, de prendre des décisions, de gérer des conflits...). Une bonne préparation diminue le stress.

Il faut donc préalablement :

- définir l'objectif et la finalité de la réunion : prise de décision, définition et répartition des tâches,
- préparer un ordre du jour qui inclut le plan et la chronologie des sujets,
- choisir les participants. Ne réunir que les personnes compétentes ou concernées. Un trop grand nombre de participant nuit au bon déroulement (choisir la salle en fonction du nombre de participant en prenant en compte les règles de sécurité en rapport avec l'occupation et l'évaluation de la salle),
- réunir les documents nécessaires (fiches d'inscriptions, feuille de compte-rendu...) ainsi que les supports visuels qui permettent de maintenir l'attention des spectateurs,
- choisir un lieu adapté à la réunion,
- communiquer autour de la réunion est très important. L'efficacité d'une réunion dépend aussi des participants. Il est donc indispensable qu'ils en comprennent la valeur.





Communiquer autour des réunions

Lors de l'invitation à la réunion, plusieurs éléments doivent ressortir :

- l'importance de la réunion,
- l'utilité de la présence de chaque participant,
- le lieu,
- la date et l'heure de début et de fin,
- l'objectif, les éléments attendus,
- l'ordre du jour.

Etape n°2 - Le déroulement de la réunion.

La réunion se déroule en 3 temps : l'ouverture, le cœur et la clôture.

L'ouverture permet de :

- se présenter et faire un tour de table pour présenter les participants (notamment en début de projet pour connaître les rôles de chacun),
- introduire la réunion par rapport au projet,
- rappeler l'ordre du jour et les objectifs de la réunion,
- indiquer les règles de fonctionnement que l'animateur souhaite appliquer (lever la main pour prendre la parole, associer des tours de parole, faire de l'animodération),
- désigner si nécessaire un secrétaire pour prendre des notes et écrire le compte-rendu.

Le cœur de la réunion est orchestré par l'ordre du jour.

Quelques conseils peuvent être donnés aux animateurs :

- laisser un temps de parole suffisant aux intervenants pour exposer les faits,
- reformuler et résumer les propos pour être sûr que les points importants sont assimilés par tous,
- réguler et équilibrer le temps de parole de chaque participant, passer la parole à chacun en respectant l'ordre des demandes,
- recentrer les discussions si elles dérivent du sujet ou de l'ordre du jour,
- essayer d'apaiser les conflits et interdire les attaques.

L'animateur clôture la réunion en :

- faisant la synthèse de la réunion et en présentant les conclusions,
- répartissant les tâches et en fixant le calendrier et la date de la prochaine réunion,
- remerciant les participants.

Etape n°3 - L'après-réunion.

Pour que la réunion contribue à l'avancement du projet. L'animateur doit écrire un compte-rendu à partir des notes prises lors de la réunion. Ce compte-rendu doit contenir :

- la date de la réunion,
- l'objet,
- les membres présents,
- les documents distribués,
- un résumé,
- les conclusions,
- planning des tâches à effectuer avant la prochaine réunion,
- la date de la prochaine réunion.



Compte-rendu
type

RETOUR D'EXPERIENCES

Organiser des réunions régulières permet de maintenir l'implication des acteurs dans le projet. Attention à ne pas tomber dans la « réunionite » : organisation de nombreuses réunions inutiles qui lassent les participants et gaspillent du temps.





Communiquer à l'extérieur de l'établissement

Les médias locaux permettent de présenter l'Opération au public et de montrer l'investissement du lycée dans les thématiques « Mon écolycée ».

Après avoir informé le conseil d'administration, les partenaires associés à la thématique et à la Région Île-de-France, le lycée pourra contacter les médias locaux (article, brève, reportage télé, interview radio...) pouvant relayer l'information auprès du grand public. Ils valoriseront ainsi l'investissement du lycée dans l'Opération.

Les partenaires pourront aider les lycées à mettre en place la communication vers l'extérieur. Pour être aidé dans cette communication, il est possible d'en faire également la demande à l'adresse : monecolycee@iledefrance.fr.

En amont, penser à identifier les médias locaux (radio du lycée, TV locales...) susceptibles de communiquer sur le projet. Rechercher les coordonnées des personnes chargées de ces rubriques en regardant les signatures en bas des articles ou sur les sites internet, ou en appelant directement la rédaction pour obtenir l'adresse électronique du rédacteur en chef. Pour informer les élus locaux que le lycée s'engage dans l'Opération, il est préférable d'envoyer une lettre contenant un résumé des actions.



Le bon réflexe

Faire des points lors des réunions du comité « Mon écolycée » pour programmer suffisamment à l'avance la communication vers l'extérieur.

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



Personnaliser les outils du guide

Des outils de communication sur l'Opération « Mon écolycée » à personnaliser par chaque lycée.



Un certain nombre d'outils de communication compatibles avec Open Office, Word 2003 et Word 2007 sont fournis dans le guide. Ces outils sont à compléter par les utilisateurs concernés de chaque lycée. Ces documents reprennent l'identité graphique de l'Opération (logo, trame de fond...). Ces outils permettront de réaliser les campagnes de communication plus rapidement et plus facilement.

Le document vierge présenté ci-contre pourra être personnalisé par chaque lycée dans la partie centrale. Ce document peut ensuite être imprimé en différents formats : affiche, lettre, tract et vignette.

De même les logos de l'Opération sont utilisables par les lycées pour illustrer leurs documents sur les cinq thématiques « Mon écolycée ».



FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS

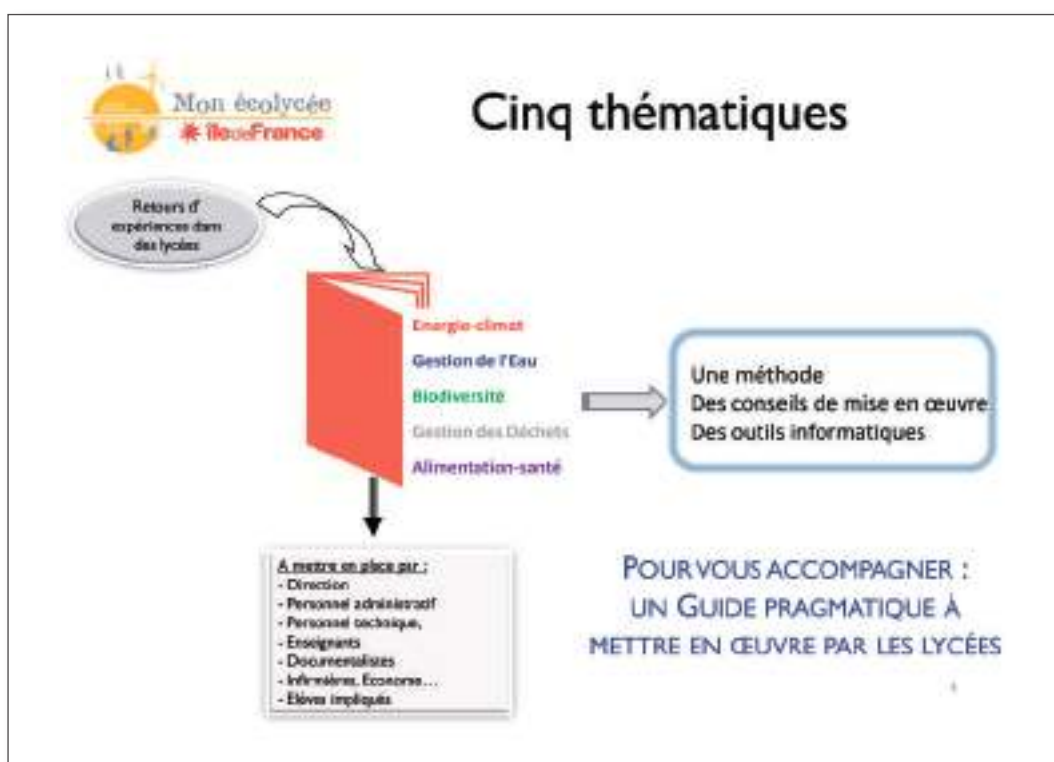


Comment réaliser une présentation efficace

Une présentation efficace est essentielle pour capter l'attention des auditeurs.

Voici quelques conseils pour réaliser une présentation Open Office ou PowerPoint qui appuiera efficacement le discours oral :

- créer un contraste entre le fond et le texte le plus élevé possible,
- privilégier les fonds unis,
- éviter le bruit visuel (image en fond, schéma ou informations inutiles) qui peuvent polluer le message,
- adopter une police lisible : classique (arial, time new roman) et assez grosse (minimum 20) pour que le texte puisse être lu sans difficulté du fond de la salle,
- garder une mise en page cohérente d'une diapositive à l'autre,
- ne pas changer de type de transition entre chaque diapositive, réserver cette option pour mettre en lumière un élément important de la présentation,
- préférer les points synthétiques, des schémas ou des photos plutôt qu'un bloc de texte,
- ne pas surcharger les diapositives, scinder en plusieurs diapositives si nécessaire,
- prévoir environ une diapositive pour une à deux minutes de paroles,
- indiquer le nombre de pages (exemple : p7/15) pour rassurer l'auditeur.



FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



Guide d'utilisation de Doodle

Une notice d'utilisation de Doodle est disponible sur le CD-Rom.



FICHE BOITE A OUTIL : UTILISATION D'UN
PLANIFICATEUR : DOODLE.

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



Guide d'utilisation de Google Groupes

Une notice d'utilisation de Google Groupes est disponible sur le CD-Rom.



FICHE BOITE A OUTIL : UTILISATION D'UN
SERVEUR WEB PERMETTANT DE CREER UNE LISTE
DE DIFFUSION. EXEMPLE DE GOOGLE GROUPE

1

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



Invitation aux réunions

Ce fichier est disponible sur le CD-Rom.



Invitation aux réunions type

Date et heure de la réunion:

Lieu de la réunion:

Objectif:

Ordre du jour:

Points à aborder	Intervenant

Membres conviés:

Prénom et NOM	Qualité	Courriel

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



Compte-rendu type

Ce fichier est disponible sur le CD-Rom.



Compte-rendu de réunion

Date de la réunion :

Ordre du jour :

Membres présents :

Prénom et NOM	Qualité	Courriel

Documents distribués :

Thèmes abordés :

Thème	Échanges et conclusions

Planning des actions à effectuer :

Missions	Personnes responsables	Délais

Date des prochains rendez-vous :

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS

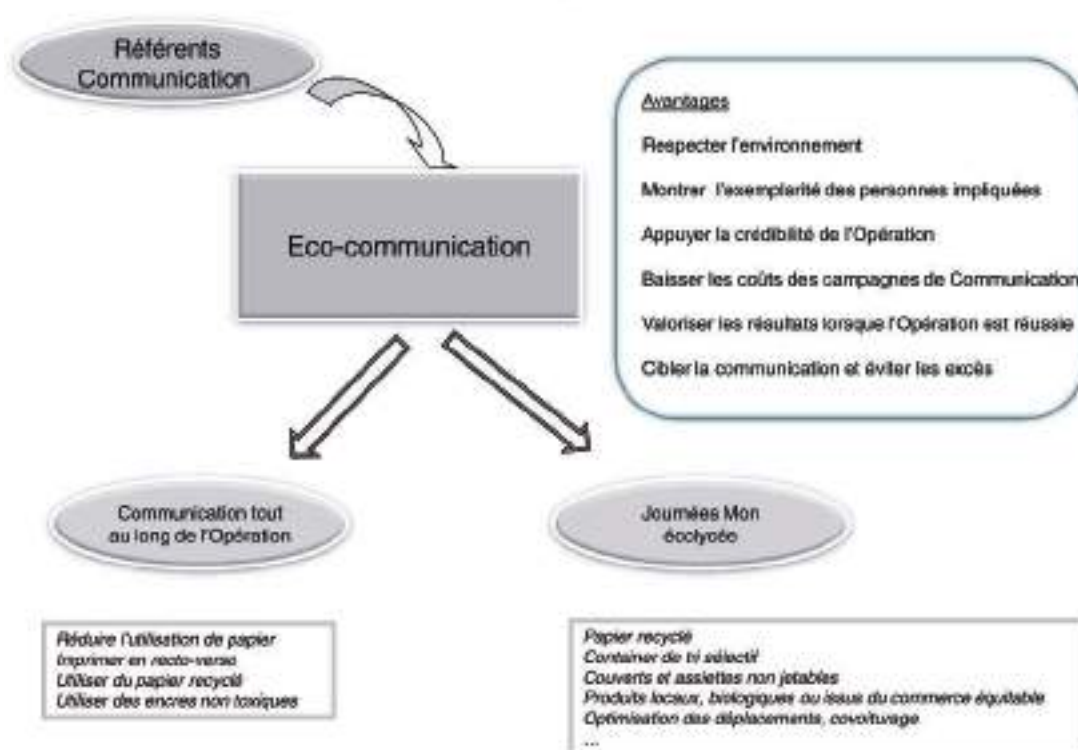




L'Eco-communication

Une éco-communication vise à réduire l'effet négatif de la communication sur l'environnement et à renforcer le message qu'elle porte grâce à sa propre exemplarité.

ECO-COMMUNICATION APPLIQUÉE À « MON ÉCOLYCÉE »



Les actions de communication (campagnes, organisation d'événements...) ont un impact significatif sur l'environnement.

Il est possible d'agir pour :

- diminuer la consommation en ressources naturelles (papier, emballages, énergies, eau...),
- réduire l'impact carbone dans les repas (produits locaux, saisonnalités...),
- limiter les produits dangereux (solvants, encres...),
- réduire la production de déchets,
- éviter la pollution liée au transport.

Avantages de l'Eco-communication

L'Eco-communication permet de montrer l'engagement des personnes impliquées dans l'Opération Mon écolycée. Cette démarche appuie le message. Les avantages sont nombreux :

- respecter l'environnement,
- montrer que les personnes impliquées sont au cœur de la démarche,
- appuyer la crédibilité de l'Opération,
- baisser les coûts des campagnes (des économies sont réalisées),
- valoriser les résultats lorsque l'Opération est réussie,
- cibler la communication et d'éviter la communication à outrance.

Les référents Communication sont chargés de la réflexion pour mettre en place l'Eco-communication tout au long du projet.





L'Eco-communication

Ne pas tomber dans le « blanchiment écologique »

La cohérence entre le discours et les actions concrètes sont importantes pour appuyer la crédibilité. La transparence et l'honnêteté sont des atouts. Même si la perfection n'est pas atteinte, les personnes qui s'impliquent essayent vraiment de mettre en œuvre les bonnes pratiques. Cette démarche peut encourager les usagers à essayer. En fournissant des informations erronées, le risque est de décrédibiliser l'Opération et de mettre les personnes impliquées dans l'embarras. Attention, en effet, de ne pas tomber dans le « blanchiment écologique » en utilisant l'argument écologique à mauvais escient et en ne mettant pas en pratique soi-même les recommandations.

Actions d'Eco-communication appliquées à « Mon écolycée »

Dans le cadre de l'Opération « Mon écolycée », l'éco-communication peut s'appliquer à travers différentes actions :

- pour sensibiliser les usagers du lycée à l'impact environnemental de l'utilisation à outrance du papier, l'impression des documents sur papier recyclé va appuyer le message,
- lors de manifestations avec un buffet organisé, les couverts et les assiettes peuvent être empruntés au réfectoire plutôt que d'utiliser des consommables jetables. Le café utilisé peut être issu du commerce équitable ou d'une agriculture biologique et les différents produits peuvent provenir de producteurs locaux (jus de pomme, gâteaux...),
- un outil d'autodiagnostic pour évaluer l'impact environnemental d'un événement est disponible sur le site : <http://www.evenementresponsable.fr/>.



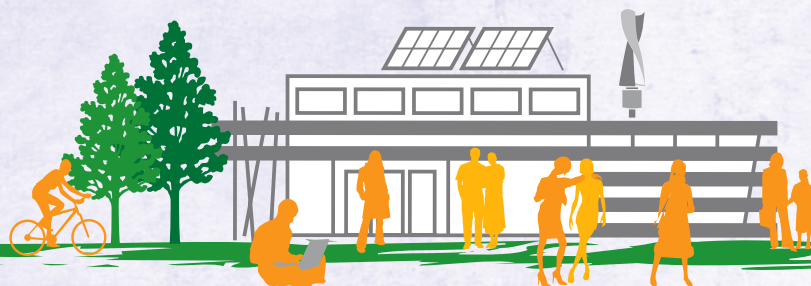
Le bon réflexe

L'ADEME propose un site permettant d'expliquer et d'accompagner une démarche d'éco-communication : <http://www.ademe.fr/eco-communication/>





Construire le programme d'actions



Sommaire Construire le Programme d'actions

	L'Etat des lieux initial.....	fiche 1
	Inventaire des actions.....	fiche 2
	Identification des axes prioritaires.....	fiche 3
	Construction du Programme d'actions.....	fiche 4
	Choix des actions.....	fiche 5
	Feuilles de route des actions.....	fiche 6
	Feuilles de route.....	fiche 7
	Calendrier.....	fiche 8
	Calendrier.....	fiche 9
	La sensibilisation et l'engagement.....	fiche 10

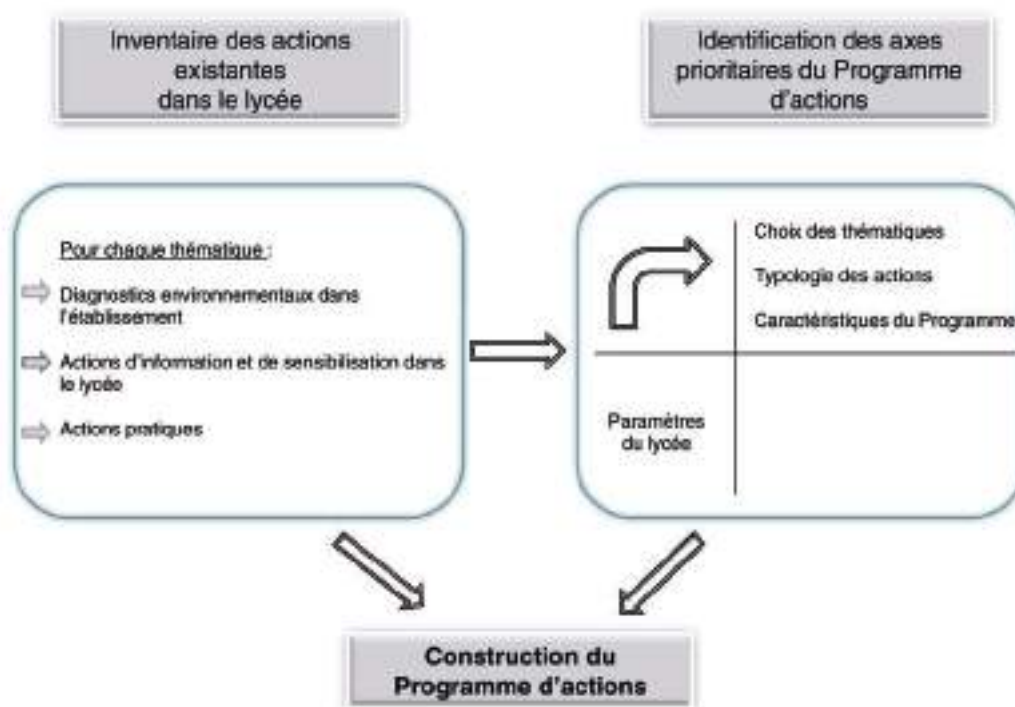




L'Etat des lieux initial

Un Etat des lieux initial qualitatif, à la portée de tous,
pour un 1^{er} cadrage de l'Opération.

ETAT DES LIEUX INITIAL



L'Etat des lieux initial précède la construction du Programme d'actions pour permettre de dégager les 1^{res} grandes orientations de l'Opération. L'Autodiagnostic approfondi permettra dans un 2^e temps d'affiner le programme, voire de réorienter l'action si nécessaire.

L'atout de l'Etat des lieux initial est qu'il est uniquement qualitatif et qu'il peut donc être réalisé lors d'une des 1^{res} réunions du Comité « Mon écolycée ».

Le bon réflexe

Grâce à l'Etat des lieux initial, l'Opération peut démarrer rapidement par la construction d'un Programme d'actions concrètes. Sa préparation et sa mise en place se feront, dès le début de l'année scolaire, de manière synchrone avec la réalisation de l'Autodiagnostic sans être obligé d'attendre les conclusions de celui-ci pour agir.

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS





L'Etat des lieux initial

Inventaire des actions existantes

Un format d'inventaire des actions existantes ou déjà réalisées dans l'établissement en faveur de l'environnement est proposé dans le Guide avec des actions-types susceptibles d'avoir déjà été mises en place dans le lycée dans les cinq thématiques « Mon écolycée ». Les résultats d'un tel exercice sont beaucoup plus positifs que ce que l'on attendait. En effet les lycées mettent déjà en place des bonnes pratiques sans qu'elles soient identifiées explicitement avec l'étiquette « développement durable » :



Inventaire des actions

- **identification des données existantes** sur l'établissement dans les thématiques « Mon écolycée »,
- **recensement des actions d'information et de sensibilisation** dans le lycée,
- **recensement des actions pratiques thématiques** mises en place dans le lycée.

L'inventaire permet également d'identifier des futures actions à inscrire au Programme « Mon écolycée ». De plus, lors de l'évaluation du projet en fin d'année l'inventaire sera complété pour y inclure les nouvelles actions réalisées et réfléchir à celles de l'année suivante lors de la reconduction de l'Opération « Mon écolycée ».

Les conclusions de l'Inventaire sont reprises entre autres dans le 2^e outil de l'Etat des lieux : l'identification des axes prioritaires décrits ci-dessous.

Identification des axes prioritaires

L'identification des axes prioritaires d'actions du lycée dans les cinq thématiques « Mon écolycée » est guidée par un questionnaire-type proposé dans le Guide. Dans cet outil, les paramètres du lycée sont pris en compte pour identifier les thèmes prioritaires de l'Opération, les typologies d'actions (sensibilisation, actions pratiques...) et les caractéristiques du Programme d'actions (ponctuel, pluriannuel, ambitieux, innovant...).

Les axes prioritaires sont issus d'une réflexion du Comité « Mon écolycée » sur les enjeux du lycée et les possibilités d'amélioration en fonction des paramètres du lycée suivants :



Identification axes prioritaires

- thématiques déjà développées dans le lycée (issu de l'inventaire) :
 - inventaire des actions existantes dans le lycée,
 - participation à des événements sur ces thématiques,
 - partenariats extérieurs avec des organismes environnementaux.
- souhaits et motivations des personnes ressources impliquées dans l'Opération « Mon écolycée »,
- sensibilité de la communauté lycéenne aux problématiques environnementales,
 - nombre de personnes ressources et impliquées,
 - temps consacrés dans le cadre des enseignements,
 - connaissance du sujet,
 - comportements éco-citoyens existants...
- filières et niveaux d'enseignement,
 - généralistes, techniques, sociales...
 - lycée, BTS, Classes préparatoires...





L'Etat des lieux initial

- lieu d'implantation,
 - zone urbaine ou rurale,
 - espaces verts intérieurs et extérieurs,
 - offre de transports en commun, accessibilité pour les circulations douces, problèmes d'accessibilité pour les modes actifs...
- caractéristiques du bâti,
 - surface,
 - date de construction,
 - rénovations récentes,
 - organisation des espaces intérieurs...
- fonctionnement et gestion de l'établissement,
 - identification des contrats d'entretien et maintenance par des prestataires extérieurs,
 - identification des postes et de la politique d'achat,
 - identification de dysfonctionnements,
 - existence d'équipements performants et respectueux de l'environnement,
 - formation du personnel administratif et technique, nombre de postes et fonction des agents,
 - restauration préparée sur place, internat...
- autres paramètres ayant une influence sur la construction du Programme d'actions.

La démarche d'Etat des lieux aboutit à expliciter les objectifs de l'Opération dans le lycée via l'élaboration d'une liste d'axes prioritaires et des enjeux quantitatifs et qualitatifs qui leur sont associés.

A l'issue de cet état des lieux, le Comité « Mon écolycée » pourra alors situer le lycée par rapport à sa prise en compte du développement durable et envisager les axes les plus pertinents pour la construction de son 1^{er} Programme d'actions.



Fiches « Boîte à Outils » :

- Inventaire des actions
- Identification des axes prioritaires



Inventaire des actions

Cet inventaire est à compléter en amont de l'action et lors du bilan final :

- lors de l'état des lieux initial avec les actions déjà réalisées au sein de l'établissement pendant les années antérieures,
- en amont de la construction du Programme d'actions pour identifier de futures actions à inclure dans l'Opération « Mon écolycée »,
- lors de l'évaluation du projet en fin d'année pour y inclure les nouvelles actions réalisées et réfléchir à celles de l'année suivante lors de la reconduction de l'Opération « Mon écolycée ».



Boîte à outil : Inventaire des actions au sein du lycée

Cet inventaire est à compléter en amont de l'action et lors du bilan final :

- Lors de l'état des lieux initial avec les actions déjà réalisées au sein de l'établissement pendant les années antérieures
- En amont de la construction du Programme d'action pour identifier de futures actions à inclure dans l'Opération « Mon écolycée »
- Lors de l'évaluation du projet en fin d'année pour y inclure les nouvelles actions réalisées et réfléchir à celles de l'année suivante lors de la reconduction de l'Opération « Mon écolycée ».

Energie-climat						
	Exemples	Action déjà existante (indiquer l'année)	Mise en place dans le cadre de l'opération « Mon écolycée » Réalisée ou en projet			Description Année, acteurs, lieu, moyens, format, résultats
			Année 1	Année 2	...	
Identification des données existantes sur le lycée	Exemple : Mise en place, révision de CDD de certains activités Bilan et suivi des données existantes : Suivi régulier et comparaison des consommations et dépenses de l'école en fin d'année. Réglementation des équipements consommateurs d'énergie et réduction de la consommation énergétique du lycée. Installation de certains appareils de chauffage. Régulation de température dans les différents espaces du lycée. Identification des déperditions énergétiques.					

1

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS





Construire le Programme d'actions • fiche 3

BOÎTE À OUTILS

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE MÉTHODE

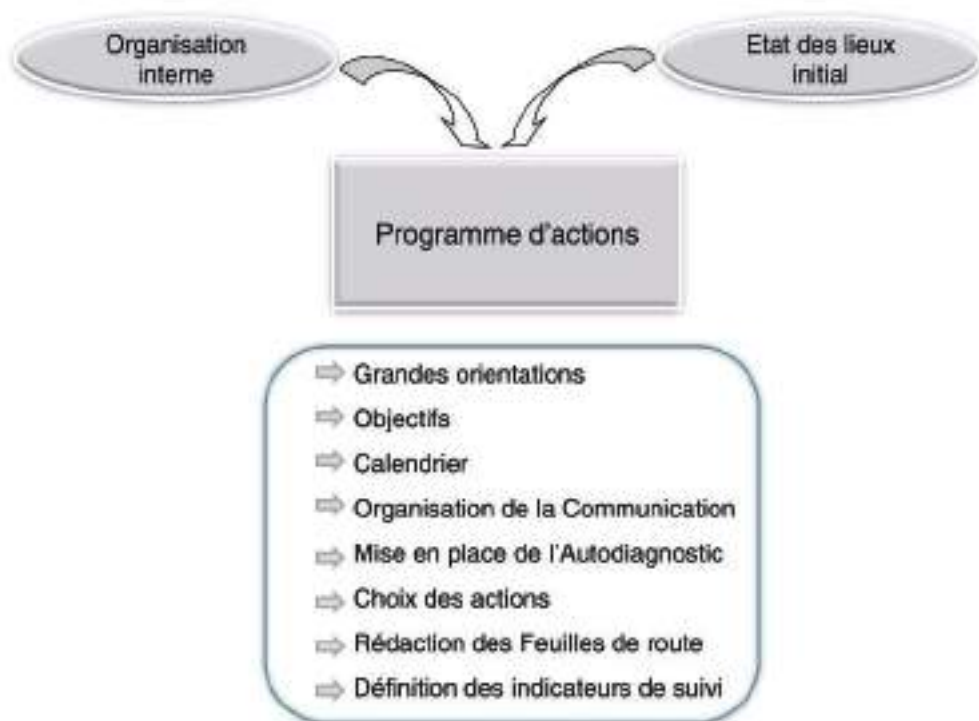
28/02/11 14:22:46



Construction du Programme d'actions

Le Programme d'actions, à la carte, définit les objectifs, un calendrier, des actions et le rôle de chacun dans l'Opération « Mon écolycée ».

CONSTRUCTION DU PROGRAMME D'ACTIONS



Le Programme d'actions définit la démarche et la série de mesures que le lycée souhaite mettre en place en s'engageant dans l'Opération « Mon écolycée ».

Même si l'élaboration du Programme d'actions demande un peu de temps, elle permet de rendre efficace le projet : une fois les objectifs clairement définis, les actions peuvent se faire plus rapidement. Le Programme d'actions donne aussi des échéances temporelles qui rythment l'Opération.

Personnes ressources et organisation interne



Sensibilisation et engagement



Organisation interne transversale



Etat des lieux initial

Le Programme d'actions est construit par le Comité « Mon écolycée ». Il doit prendre en compte les éléments issus de la concertation auprès de la communauté lycéenne. Plus celle-ci sera impliquée dans les choix en amont, plus elle sera motivée pour la mise en place des Plans de Communication, Sensibilisation et d'Actions pratiques.

Un paramètre important est également le nombre de personnes qui s'investissent dans l'Opération dont dépendra le caractère plus ou moins ambitieux du Programme (objectifs, nombre d'actions...).

La définition du Programme d'actions succède donc à l'étape «S'organiser en interne» qui fait l'objet de la 1^{re} partie du Guide.

Contenu du Programme d'actions

Une fois l'Organisation interne mise en place, le Comité « Mon écolycée » réalise l'Etat des lieux initial qui permet de dégager les 1^{ères} grandes orientations de l'Opération et les axes prioritaires du Programme d'actions adaptés aux caractéristiques du lycée. L'Autodiagnostic approfondi permettra dans un 2^e temps d'affiner le Programme, voire de réorienter l'action si nécessaire.





Construction du Programme d'actions

Le Programme d'Actions définit :

- les grandes orientations de l'Opération « Mon écolycée » appliquées à l'établissement,
- les objectifs généraux « stratégiques » de l'Opération :
 - objectifs quantitatifs : réduction des déchets du lycée, des consommations d'énergies et d'eau, amélioration des habitudes d'alimentation...
 - objectifs pédagogiques : compréhension des enjeux, diffusion de la connaissance...
 - objectifs qualitatifs : sensibilisation de la communauté lycéenne, travail d'équipe avec une mutualisation des compétences...



Calendrier

- le calendrier de l'Opération : sur une ou plusieurs années, reconductible d'une année sur l'autre...

- l'organisation de la Communication,

- la mise en place de l'Autodiagnostic approfondi,



Feuilles de route

- le choix des actions sur un ou plusieurs des 5 thématiques (Energie-Climat, Gestion de l'eau, Biodiversité, Gestion des déchets, Alimentation-Santé) avec pour outil de base les différents Plans d'actions proposés par le guide :
 - le Plan de Sensibilisation,
 - le Plan d'Actions Pratiques.

- la rédaction des feuilles de route qui précisent les modalités de mise en œuvre,

- la définition des indicateurs de suivi et de résultats.

Une méthode et des fiches pratiques



Les différentes
étapes
de réalisation

Pour chaque partie, le Guide propose une méthode ainsi que des fiches qui accompagnent le lycée dans la construction de son Programme d'actions « Mon écolycée », de l'Autodiagnostic aux Plans d'actions pratiques en passant par la Communication et la Sensibilisation. La liste des fiches disponibles pour les différents Plans se situe dans le sommaire en début du Guide.



Le bon réflexe

Pour accompagner les Groupes thématiques, le Comité « Mon écolycée » indique dans la Feuille de route, les fiches « Plan de Sensibilisation » et « Plan d'Actions pratiques » qu'il est possible d'utiliser pour réaliser les actions.



Fiches « Mise en œuvre » :

- Choix des actions
- Feuilles de route des actions
- Calendrier



Fiches « Boîte à Outils » :

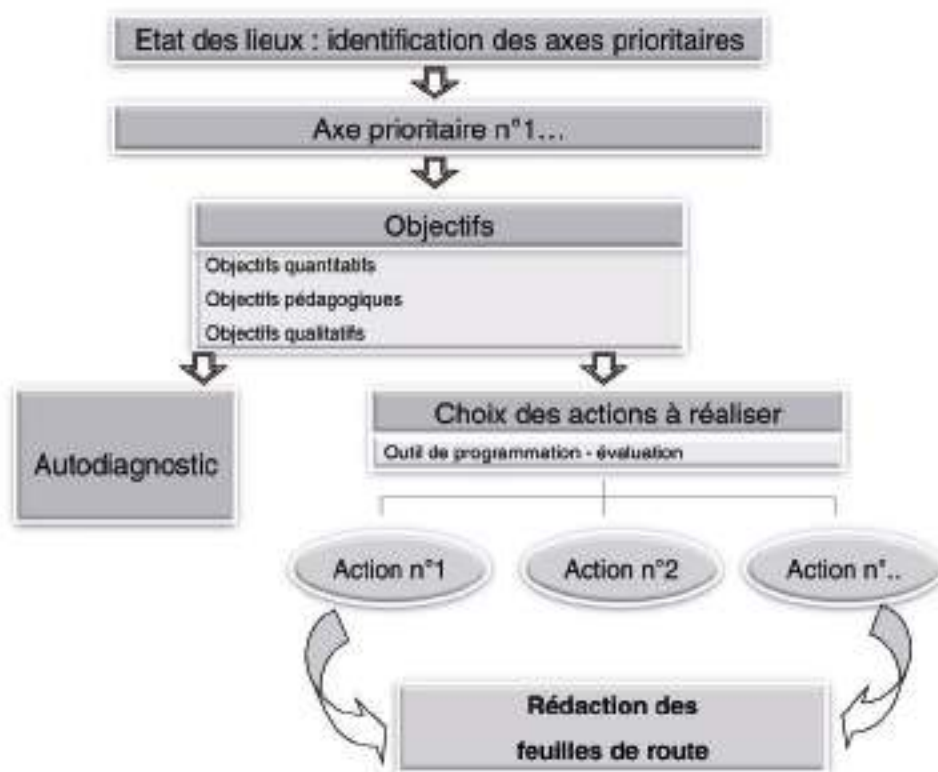
- Feuilles de route
- Calendrier du projet



Choix des actions

Des actions sélectionnées dans le but de respecter les objectifs fixés par les différents axes prioritaires spécifiques au lycée.

CHOIX DES ACTIONS DE L'OPÉRATION « MON ÉCOLYCÉE »



Des actions déclinées pour chaque axe prioritaire



Etat des lieux initial

Le choix des actions est effectué pour chaque axe prioritaire défini à l'issue de l'Etat des lieux. Les actions sélectionnées devront permettre d'atteindre les objectifs quantitatifs, pédagogiques et qualitatifs fixés pour l'axe considéré.

Outils du choix des actions

Le choix des actions pourra s'appuyer sur trois outils mis à disposition dans le guide « Mon écolycée » :

- l'inventaire des actions existantes de l'Etat des lieux,
- les actions proposées dans la partie « AGIR »,
- la partie Evaluation « Programme + Résultats » du baromètre évaluation.

L'inventaire des actions existantes de l'Etat des lieux permet non seulement de recenser les actions existantes mais également d'identifier des futures actions à inscrire aux Programmes « Mon écolycée ».

La partie « AGIR » du Guide regroupe un ensemble de fiches sur des exemples d'actions à mettre en œuvre dans le lycée et adaptables aux ressources internes au lycée. Par exemple, l'action « Exposition : mise en place et création » peut être mise en place très rapidement si l'exposition est empruntée à un partenaire extérieur, comme elle peut demander beaucoup de temps si les élèves du lycée la réalisent eux-mêmes.



Choix des actions

Le baromètre évaluation

Une fois ces deux premières étapes réalisées, le Baromètre d'évaluation permet d'évaluer la pertinence du choix des actions et leur complémentarité.

En effet, pour atteindre les objectifs fixés par chaque axe prioritaire, il est souvent nécessaire de combiner plusieurs actions. Par exemple, pour inciter aux éco-gestes, pourront être mis en place les actions suivantes :

- une exposition pour sensibiliser les usagers du lycée,
- des journées « éco-gestes »,
- une signalétique autour des éco-gestes,
- des brochures dans la zone du CDI dédiée à l'Opération,
- un concours entre lycées participant à l'Opération.

Le baromètre d'évaluation comprend une partie à compléter lors de la construction du Programme d'actions. Il permet d'une part de contrôler la pertinence du Programme d'actions par rapport à la complémentarité des actions en fonction de leur catégorie (sensibilisation, autodiagnostic et actions pratiques). D'autre part, il sert à vérifier si les actions programmées sont suffisantes pour atteindre les objectifs fixés par les différents axes stratégiques.

Pour chaque axe prioritaire, le tableau est rempli avec les informations suivantes :

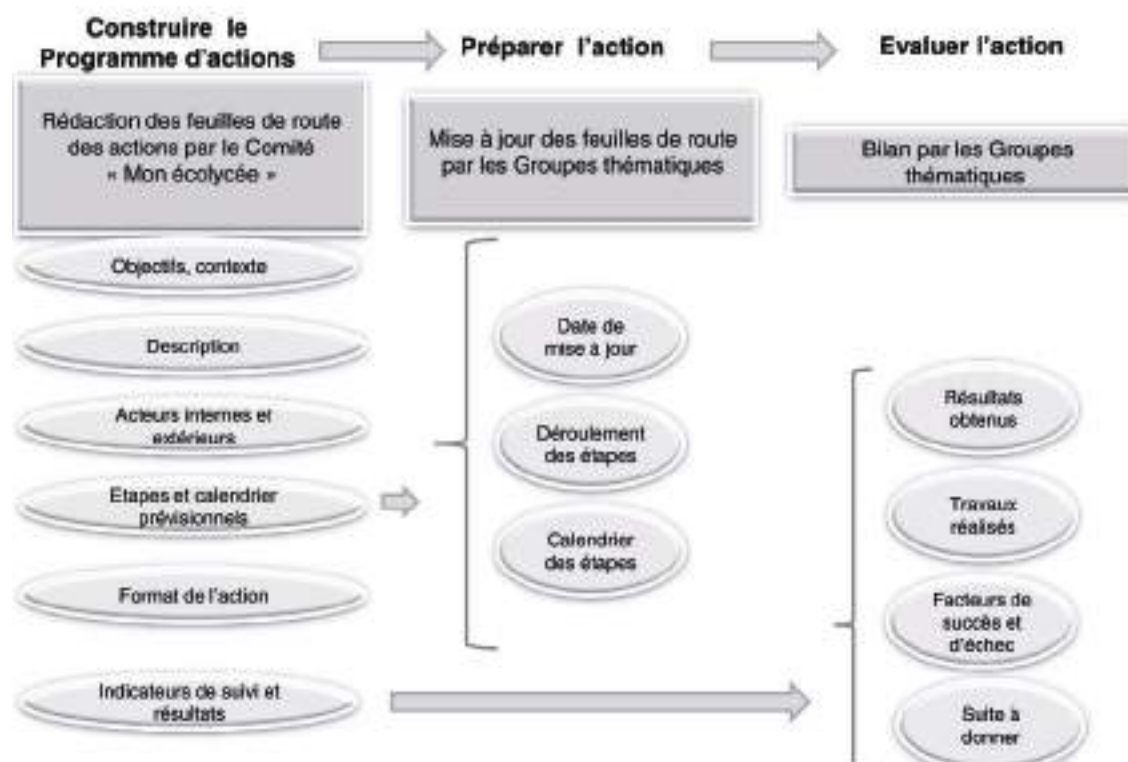
- référence de l'action,
- intitulé de l'action,
- type de l'action (autodiagnostic, sensibilisation ou actions pratiques) : le Comité « Mon ecolycée » inscrit le chiffre « 1 » dans la catégorie correspondant à l'action et l'outil somme le nombre d'actions inscrites dans chaque catégorie. Cela permet d'identifier la complémentarité des types d'actions. Un programme composé d'un seul type d'actions aura peu de chance de réussir.
- pondération de l'action (sur 100) : Pour chaque action, le Comité « Mon ecolycée » attribue un nombre de points de 1 à 100 en fonction de l'importance de l'action pour atteindre l'objectif fixé. Les actions devront être suffisamment nombreuses et importantes pour que la somme des points de toutes soit égale à « 100 ». Cela permet d'identifier si les actions programmées ont suffisamment de poids pour atteindre l'objectif fixé. La pondération de chaque action est estimée par le Comité « Mon ecolycée » et sera ultérieurement utilisée pour le calcul du taux de réussite total des actions programmées pour chaque axe.



Feuilles de route des actions

Les feuilles de route constituent le fil conducteur pour la réalisation des actions individuellement.

FONCTIONNEMENT DES FEUILLES DE ROUTE



Rédigées par le Comité « Mon écolycée » et les Groupes thématiques pour chaque action du Programme, les feuilles de route ont trois fonctions :

- définir les modalités de mise en œuvre de chaque action individuellement,
- constituer un outil de partage sur l'avancement de l'action, elles sont donc régulièrement mises à jour par le Groupe thématique chargé de l'action,
- intégrer les critères d'évaluation de l'action en définissant les indicateurs pertinents, simples et lisibles.

Elles respectent un format-type qui doit répondre aux 7 questions suivantes :

- Quels sont les objectifs de l'action, son contexte ?
- En quoi consiste l'action ?
- Quels sont les acteurs impliqués et les acteurs « cibles » ?
- Quels sont ses différentes étapes et son calendrier ?
- Quel sera le format de l'action ?
- Quels sont les indicateurs de suivi et de résultats ?
- Quels sont les résultats et travaux obtenus en fin d'action ?



Ces feuilles de route constituent un élément incontournable du Programme d'actions au même titre que l'élaboration du calendrier. Un modèle type est disponible dans la Boîte à outils sur le CD-Rom.

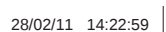
Le bon réflexe

Conserver la dernière mise à jour de la feuille de route dans le classeur de bord permet à tous de suivre l'évolution d'une action.





BOÎTE À OUTILS

[illegible]

Un calendrier défini dès la programmation de l'Opération est indispensable à la clarté du projet et au respect des objectifs.

L'Opération « Mon écolycée » a été imaginée pour s'adapter au calendrier scolaire. Le Programme d'actions peut être défini et réalisé sur une ou plusieurs années scolaires.

Opération sur une année scolaire

L'Opération s'intègre parfaitement dans le calendrier d'une année scolaire. Concernant la phase préparatoire d'organisation interne, de signature de la charte et d'Etat des lieux, elle peut soit démarrer en tout début d'année scolaire (septembre/octobre) soit en fin d'année précédente (avril, mai). Cette solution offre plus de temps à la concertation initiale pour la constitution du Comité « Mon écolycée » et des Groupes thématiques.

Le tableau ci-dessous montre le calendrier proposé si le lycée souhaite s'engager sur un an.

	Année n-1 (facultative)			Année 1									
Etapes	A	M	J	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
1- Lancer l'Opération													
2 - Communiquer													
3 - Construire le Programme d'actions													
4 - Autodiagnostiquer													
5 - Agir													
6 - Evaluer et valoriser « Les Journées mon écolycée »													

- le Plan de communication est un plan transversal qui se déroule pendant toute la durée de l'Opération,
- la construction du 1^{er} Programme d'actions s'appuiera sur l'Etat des lieux initial. L'Autodiagnostic approfondi permettra d'affiner ce programme ultérieurement,
- le « Passage à l'action » démarre dès que possible avec des projets tout au long de l'année scolaire ainsi que la préparation de l'événement de clôture « Les Journées Mon écolycée » en fin d'année scolaire (avril/mai).



Le bon réflexe

Un temps fort en fin d'année scolaire « Les Journées Mon Ecolycée », consacré à la sensibilisation et valorisant les travaux réalisés pendant l'année, constitue un événement fédérateur pour présenter le bilan et clore de manière festive l'Opération.



Calendrier

Inscrire le projet dans la durée

Pour aller plus loin dans la démarche, il est envisageable d'ancrer de façon définitive cette Opération dans la vie du lycée. Dans ce cas, l'Opération se déroulera sur plusieurs années, les modifications par rapport au calendrier précédent sont les suivantes :

- chaque année, le lancement de l'Opération consiste à renouveler une partie des personnes ressources et à en impliquer de nouvelles en septembre en fonction des départs et arrivées,
- le Programme d'actions de la 2^e année s'appuie sur les résultats de l'Autodiagnostic réalisé durant la 1^{re} année par les élèves, il peut d'ailleurs servir d'outil d'analyse aux professeurs comme support d'étude (par exemple dans le cadre d'un TPE). L'autodiagnostic se poursuit sur toute l'année pour observer les améliorations et conserver une vigilance sur les éventuels dysfonctionnements,
- le Plan de Sensibilisation et le Plan d'actions pratiques pourront démarrer plus rapidement les années suivantes puisque le Programme d'actions aura déjà été construit en fin d'année scolaire précédente.

	Année n-1 (facultative)			Année 1												Année 2, 3... n											
Etapes	A	M	J	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	S	O	N	D
1- Lancer l'Opération																											
2 - Communiquer																											
3 - Construire le Programme d'actions																											
4 - Autodiagnostiquer																											
5 - Agir																											
6 - Evaluer et valoriser « Les Journées mon écolycée »																											

Travaux pour l'année 1
 Travaux pour l'année 2
 Travaux pour l'année 3



Un calendrier est disponible dans la Boîte à outils sur le CD Rom avec les différentes étapes du projet. Ce document est à compléter en l'adaptant aux actions choisies par les acteurs de l'Opération et aux dates des différentes étapes.





Calendrier

Fichier en format PDF disponible sur le CD Rom.

Projet

Calendrier du projet

Actions

Responsable d'établissement
Maître de projet
Coordinateur de l'axe
Comité de pilotage
Intervenants - communication -
Adhérents du groupe thématique - sensibilisation -
Groupe thématique - sensibilisation -
Partenaires du Groupe Thématique "Autodidagogy"
Groupe thématique "Autodidagogy"
Partenaires du Groupe Thématique - KY2 -
Organisme thématique - KY2 -

Prévisions de l'année

Semaine	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9
Prévision en lien avec le personnel administratif, technique et les représentants enseignants et étudiants.									
Convention du comité "Mise à jour" pour décider d'un plan d'action et des actions thématiques.									
Signature de l'acte de convention pour l'année de convention en septembre									
Organisation d'une réunion d'information au personnel de l'établissement									
Prévision de l'ouverture de l'opération avec tous les acteurs de l'école									
Intégration aux groupes thématiques									
Prévision du groupe thématique - KY2 -									
Prévision de l'adhésion du groupe thématique - KY2 -									

FICHE MÉTHODE

FICHE MISE EN ŒUVRE

FICHE BOÎTE À OUTILS



La sensibilisation et l'engagement

Comment réussir sa campagne de sensibilisation et impliquer les usagers du lycée ?

La sensibilisation a pour objectif de faire prendre conscience à la communauté lycéenne des problèmes environnementaux et de l'existence de solutions pour les résoudre dans le but de lui donner envie de s'engager. Le développement durable inclut 3 sphères : écologique, sociale et économique. Pour sensibiliser le plus large public possible, les sujets peuvent être traités selon ces 3 sphères.

L'engagement est une attitude active qui consiste à modifier sa vie quotidienne en cohérence avec ces idées et principes.

Décalage entre intérêt et comportements

En Europe, l'intérêt pour l'Environnement est fort. Pourtant dans les faits, un décalage entre la sensibilité déclarée et les comportements existent : de plus en plus de ressources sont consommées, de plus en plus de déchets sont produits, le nombre de déplacements augmente, la biodiversité est menacée...

Ce décalage s'explique par :

- la tendance à afficher des idées politiquement correctes,
- un manque de connaissance pour comprendre les problèmes, faire des choix pour les réduire et évaluer l'impact relatif de chacune des actions,
- les effets indirects sur l'humain et les conséquences à long terme. Il n'y a pas de lien visible entre une action et son effet. Les conséquences d'un mauvais comportement seront vécues par les générations futures,
- des obstacles pratiques et culturels. Les infrastructures ne sont pas forcément adaptées aux changements (pas de pistes cyclables, avion moins cher que le train...). Le modèle de réussite de la société actuelle est d'avoir une belle voiture, une grande maison, une grande télévision, les dernières consoles de jeux...
- la vision alarmiste présentée par les médias rend le phénomène immense, hors du contrôle humain,
- la tendance à s'appuyer sur les technologies pour résoudre le problème.

Pour une sensibilisation efficace

Pour être efficace, la sensibilisation doit prendre en compte les trois composantes que sont les connaissances d'un problème, le fait de se sentir concerné et l'intention d'agir en conséquence.

La sensibilisation peut se faire sous différentes formes :

- exposition, films,
- cours, conférence,
- stand d'information, distribution de brochures,
- visites, voyages thématiques,
- pièces de théâtre, jeux de rôle,
- concours de poésie, de slam, de chants...
- etc.





La sensibilisation et l'engagement

Pour sensibiliser de manière efficace, il est important de tenir compte des décalages entre intérêt et comportements. Voici quelques exemples pour contrecarrer ses obstacles :

- faire calculer l'empreinte écologique pour comprendre les limites de la planète,
- montrer que d'autres manières de vivre peuvent être attirantes. Par exemple : en calculant l'économie d'argent et de temps réalisée en prenant les transports en commun ou le vélo,
- expliquer l'impact des gestes et prouver que la combinaison de petites actions peut avoir des conséquences importantes. Par exemple : expliquer qu'éteindre les veilles a un impact significatif. La consommation liée aux veilles représente en Europe 50 TWh soit la consommation en électricité du Danemark. En France, elle représente 10% de la consommation électrique nationale. Eteindre les appareils sans les mettre en veille, n'empêche pas de se servir des équipements (téléphones, consoles de jeux...) mais permet de réaliser des économies d'énergies considérables lorsque les appareils ne sont pas utilisés,
- décrire les technologies existantes et les progrès qu'il est possible de réaliser pour permettre aux usagers du lycée d'évaluer ce qu'il est raisonnable d'espérer,
- créer des groupes peut concourir à augmenter la solidarité et permet de mettre en place des actions plus facilement,
- etc.

Vers un engagement volontaire

Pour obtenir un engagement volontaire, 3 éléments sont importants : adopter une démarche progressive (les réflexions doivent mûrir), garantir un sentiment de liberté pour la personne qui s'engage et forger le souvenir de l'engagement en faisant signer une charte d'engagement par exemple.

Le psychologue Charles A. Kiesler est à l'origine de la théorie de l'engagement qui permet d'obtenir un fort engagement en jouant sur les principaux facteurs suivants :

- le contexte de liberté : plus une personne va être libre de réaliser l'action, plus elle s'engagera dans celle-ci,
- le caractère public : une réalisation anonyme est moins engageante,
- le caractère explicite : une action explicite est plus engageante qu'un acte ambigu,
- l'irrévocabilité,
- la répétition : répéter l'action est plus engageant que de la faire une seule fois,
- les conséquences : plus les conséquences sont lourdes, plus l'action est engageante,
- le coût : plus il est coûteux en temps, en argent, en investissement, plus l'acte est engageant.
- les raisons : l'acte est d'autant plus engageant qu'il répond à des raisons externes (récompenses, punitions...) ou interne (valeurs personnelles...).

